OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

DEUXIEME RAPPORT NATIONAL GABON

2006

SUIVI DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT AU GABON

Ce rapport a été élaboré sous la supervision du Ministre d'Etat, Ministre de la Planification et de la Programmation du Développement et du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD au Gabon.

Un comité de pilotage présidé par la Direction de la Planification Générale du Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement comprenant les ministères techniques et Organismes du Gouvernement compétents pour les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les Agences du Système des Nations Unies, les Partenaires au Développement, les Organisations de la Société Civile et les représentants du secteur privé, en a assuré la réalisation technique.

UN MONDE MEILLEUR POUR TOUS

2006

SOMMAIRE

	Avant-propos	6
I.	Contexte de développement du Gabon	8
II.	Mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire	12
OBJECTIF 1 :	ELIMINER L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM	13
Cible 1 :	Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté.	13
Cible 2 :	Réduire de moitié d'ici 2015, la proportion de la population qui souffre de faim.	16
OBJECTIF 2 :	ASSURER L'EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS	19
Cible 3 :	D'ici 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.	19
OBJECTIF 3 :	PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES	23
Cible 4 :	Eliminer d'ici 2015, les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire.	23
OBJECTIF 4 :	REDUIRE LA MORTALITE INFANTILE	25
Cible 5 :	Réduire de deux tiers d'ici 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans.	25
OBJECTIF 5 :	AMELIORER LA SANTE MATERNELLE	28
Cible 6 :	Réduire de trois quarts d'ici 2015, le taux de mortalité maternelle	28
OBJECTIF 6 :	COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES	30
Cible 7 :	Stopper d'ici 2015, la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle.	30
Cible 8 :	Maîtriser d'ici 2015, le paludisme et d'autres maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.	33
OBJECTIF 7 :	ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE	35
Cible 9 :	Intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.	35
Cible 10 :	Réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable.	38
Cible 11 :	Améliorer sensiblement, d'ici 2015, l'habitat des Gabonais.	41
OBJECTIF 8 :	METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT	44
Cible 12 :	Formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile.	44
Cible 13 :	Rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables à tous ceux qui en ont besoin.	46
Cible 14 :	Faire en sorte que les avantages des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) soient accordés à tous.	47
	Annexes	50
	Bibliographie	70

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADIE	Agence Internationale pour le Développement de l'Information Environnementale
ARTEL	Agence de Régulation des Télécommunications
ARV	Anti Rétro Viraux
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale
CEP	Centre d'Education Préscolaire
CHL	Centre Hospitalier de Libreville
CNGS	Caisse Nationale de Garantie Sociale
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNEE	Conseil National de l'Eau et de l'Electricité
COSP	Cellule d'Observation de la Santé Publique
CPN	Consultations pré et post natales
CTA	Centre de Traitement Ambulatoire
DAS	Direction des Affaires Sociales
DGE	Direction Générale de l'Economie
DPG	Direction de la Planification Générale
DGSEE	Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques
FMI	Fonds Monétaire International
HLM	Habitat à Loyer Modéré
IDH	Indice de Développement Humain
IST	Infection Sexuellement Transmissible
IEC	Information Education et Communication
IPF	Indice de Participation des Femmes
MAE	Ministère des Affaires Etrangères
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MENES	Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
MPPD	Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement
MSP	Ministère de la Santé Publique
MST	Maladies Sexuellement Transmissibles
OIBT	Organisation Internationale du Bois Tropical
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONE	Office National de l'emploi
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUSIDA	Organisation des Nations Unies pour la Lutte contre le SIDA

DGERH	Direction Générale de l'Energie et des Ressources Hydrauliques
DSCRP	Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
EBC	Enquête Budget Consommation
EBSP	Enquête sur les Besoins Sanitaires Prioritaires des Populations
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EGEP	Enquête Gabonaise d'Evaluation de la Pauvreté
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
PNLS	Programme National de Lutte contre le Sida
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNLT	Programme National de Lutte contre la Tuberculose
PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
PRGIE	Projet Régional de Gestion de l'Information Environnementale
PVVIH	Personnes Vivant avec le VIH
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RMDH	Rapport Mondial sur le Développement Humain
SEEG	Société d'Energie et d'Eau du Gabon
SNIS	Système National d'Information Sanitaire
SOU	Soins Obstétricaux d'Urgence
OPN	Office Pharmaceutique National
PAFN/PAFT	Plan d'Action Forestier National ou Tropical
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PEHD	Polyéthylène Haute Densité
PIB	Produit Intérieur Brut
PNAE	Programme National d'Action Environnementale
PNAS	Plan National d'Action Sanitaire
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
SNU	Système des Nations Unies
SNPA-DB	Stratégie Nationale et Plan d'Action pour la Conservation de la Biodiversité
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
USAP	Union des Syndicats de l'Administration Publique
VIH	Virus Immunodéficience Humaine
Sida	Syndrome Immunodéficience Acquise

Liste des tableaux

Tableau 1	Principaux indicateurs de développement du pays
Tableau 2	Profondeur, incidence et sévérité de la pauvreté selon le lieu de résidence au Gabon
Tableau 3	Taux de scolarisation dans le primaire en 2005
Tableau 4	Terres protégées (en km²)
Tableau 5	Répartition des ménages ayant accès à l'eau potable (en %)
Tableau 6	Répartition des ménages selon le mode d'éclairage et le mode de cuisine (en %)
Tableau 7	Répartition des ménages ayant accès à un mode d'aisance adéquat (en %)
Tableau 8	Nombre moyen de ménages disposant de téléphone et accédant à l'Internet.
Annexe 1	Aperçu de la situation au regard du progrès vers la réalisation des OMD
Annexe 2	Evaluation de la qualité des données statistiques disponibles
Annexe 3	Situation et tendance des indicateurs de suivi des OMD au GABON
Annexe 4	Evaluation de la qualité des données statistiques

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	Evolution de la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté de 1990 à 2015.
Graphique 2a	Evolution de la proportion d'enfants de moins de 5 ans malnutris de 1990 à 2015 (en %)
Graphique 2b	Evolution de la proportion d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale de 1990 à 2015 (en %)
Graphique 3a	Taux net de scolarisation dans le cycle primaire de 1990 à 2015 (en %)
Graphique 3b	Evolution du taux d'alphabétisation des 15 - 24 ans de 1990 à 2015 (en %)
Graphique 3c	Taux de redoublement de 1990 à 2015 (en %)
Graphique 3d	Nombre de structures et de salles de classes par intervenants de l'éducation pré primaire
Graphique 4	Evolution du taux d'alphabétisation par sexe de 1990 à 2015 (en %)
Graphique 5a	Evolution du rapport filles pour 100 garçons dans l'enseignement primaire de 1990 à 2015
Graphique 5b	Evolution du rapport filles pour 100 garçons dans l'enseignement secondaire de 1990 à 2015
Graphique 5c	Evolution du rapport filles pour 100 garçons dans l'enseignement supérieur de 1990 à 2015.
Graphique 6a	Evolution du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans de 1990 à 2015 (p.1000 naissances vivantes).
Graphique 6b	Evolution du taux de mortalité infantile de 1990 à 2015 (p.1000 naissances vivantes).
Graphique 6c	Résultats JNV POLIO 2005 par province
Graphique 7	Evolution du taux de mortalité maternelle de 1990 à 2015 (p.100.000 naissances)
Graphique 8	Accouchements assistés par un personnel de santé qualifié de 1990 à 2015 (en %)
Graphique 9a	Pourcentage de VIH + selon les tranches d'âge, tous motifs confondus.
Graphique 9b	Prévalence du VIH/sida de 1990 à 2015 (en %)
Graphique 9c	Répartition par sexe des patients mis sous traitement en 2004 (N=513)
Graphique 10	Evolution du taux de prévalence du VIH/sida parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 49 ans de 1990 à 2015 (en %)
Graphique 11	Evolution du taux d'incidence du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans de 1990 à 2015 (en %)
Graphique 12	Evolution du taux de prévalence de la tuberculose de 1990 à 2015 (p.100000)
Graphique 13	Superficie des terres protégées pour préserver la biodiversité de 1990 à 2015 (en km²)
Graphique 14	Evolution des émissions de gaz à effet de serre par habitant de 1990 à 2015 (en kg ECO2)
Graphique 15	Evolution de la proportion des ménages ayant accès à une source d'eau potable de 1990 à 2015 (en %)
Graphique 16	Proportion des ménages ayant accès à un meilleur assainissement de 1990 à 2015 (en %)
Graphique 17	Evolution du taux de chômage des jeunes de 15-24 ans de 1990 à 2015 (en %)
Graphique 18	Evolution de la proportion de ménages disposant d'une ligne téléphonique pour 1000 habitants de 1990 à 2015 (en %)

EQUIPE DE REDACTION DU 2ème RAPPORT DE PROGRES DES OMD AU GABON

SUPERVISEURS

M. Casimir Oyé Mba
Ministre d'Etat, Ministre de la Planification et de la Programmation du Développement

Mme Fatoumata Bintou Djibo
Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Gabon, Représentant Résident du PNUD

COORDONATEURS TECHNIQUES

Ange-Macaire LONGHO
Commissaire Général au Plan et Developpement - MPPD

M. Joseph IBOUILI MAGANGA
Directeur de la Planification Générale - MPPD

M. Marcellin NDONG NTAH
Economiste International PNUD

M. Taïb DIALLO
Economiste International PNUD

CONSEILLERS

Mme Assitan Diarra Thioune	Economiste Principale - BAD
Mme Lucette Oyoubi	Economiste des Affaires Sociales - BAD
Mme Lucie Ada	Chargée d'études au Cabinet du Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
Mme Yolande Bilouka	Présidente de l'USAP
M. Alyn-Denis Mackaya	Représentant DGERH (Ministère des Mines)
M. Christophe Besacier	Conseiller Régional Forêt/Environnement à l'Ambassade de France
M. Gaston Biyogo Bi-Ndong	Conseiller du Ministre d'Etat, Ministre de la Santé Publique
M. Goda Rubain	Directeur Général Adjoint de l'Elevage
M. Joseph Ibouili Maganga	Directeur de la Planification Générale - MPPD
M. Marcellin Ndong Ntah	Economiste International - PNUD
M. Rick Tsouck-Ibounde	Economiste Résident - Banque Mondiale

PERSONNES RESSOURCES

Pr Gabriel Zomo Yebe	Consultant National chargé de la rédaction
M. Jean-Pierre Zima Mefe	Consultant National chargé des statistiques

GROUPE DE SUIVI ELARGI

Mme Claudine Moussounda	Conseiller technique - Ministère de l'Environnement
Mme Hortense Bounzanga	PEV, Ministère de la Santé Publique
Mme Jocelyn Eyeguet	Chargée d'Etudes/DPG/MPPD
Mme Marie France Nsefoume	Inspecteur Chargé des Affaires sociales
Mme Nadine Eyang Koumba	Chargée d'Etudes/DPG/MPPD
Mme Nathalie Moussounda	Chargée d'Etudes/DPG/MPPD
Mme Paulette Mounguengui	Directrice de l'Office Pharmaceutique National
Mme Yvette-R Assame	PNLP (Programme National de Lutte contre le Paludisme)
M. Alfred Ikaka	Chargé d'Etudes MPPD
M. Armand Emane Mve	Chargé d'étude - Direction des Pêches - Ministère Pêches
M. Axel Elie Fouty	Ministère de la Famille
M. Charles Emane Bie	Chef de service Planification
M. Denis Nzoghe	DGA- Ministère de l'Agriculture
M. Désiré Mabounda	Chargé d'Etudes/DPG/MPPD
M. François Ndzila	Conseiller à la Chambre de Commerce
M. Jean-Lucien Doumbeneny	SGAT/ Ministère de l'Agriculture
M. Joel Mamboundou	Responsable Technique de l'ADIE - PRGIE

M. Leonce-Omer Mbouma	Programme National de Lutte contre le SIDA
M. Serge Mboula	Chef de service/DPG/MPPD
M. Yvon Mombo	Chef de service/DPG/MPPD
Mme Olivia Nze Bekale	Chargée de la Communication - PNUD
M. Alfred Mouagaya	Assistant au Représentant Résident - UNFPA
M. James Mugaju	Coordonnateur de Programme - UNICEF
M. Joseph Pihi	Conseiller Principal Programme - PNUD
M. Marcellin Mezui	Chargé de Programme - UNICEF
M. Oumar Tiello	Chargé de la Coordination - SNU
Dr Pascal Obiang	Conseiller au Programme pays - OMS
M. Jean-Claude Morlaes	Conseiller - Ambassade de France
M. Florian Raffatin	Agence Française de Développement (AFD)
Mme Ada Marie-Pauline	Responsable de l'IEC
Dr. Christiane Mengue M'Asseko	Responsable Projet ACCESS et IST
M. Patrick Ndzana Olomo	Rapporteur du Comité Élargi de Suivi

Avant-Propos

Avec un Produit Intérieur Brut par habitant estimé à environ 5000 US$ en 2005, le Gabon fait partie des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Toutefois, ses indicateurs sociaux contrastent avec ce positionnement. En effet, l'Enquête Gabonaise pour l'Evaluation de la Pauvreté (EGEP 2005) a déterminé que plus de 33% de Gabonais vivent en dessous du seuil de pauvreté. Par ailleurs, l'Indice de Développement Humain (IDH) du Rapport Mondial sur le Développement Humain (RMDH), 2006 du PNUD classe le Gabon à la 124ème place alors qu'il était à la 117ème place en 2000, ce qui est caractéristique d'une régression qui traduit une paupérisation de la population.

Afin d'inverser de manière significative cette tendance, le Gabon a adhéré, à l'instar de nombre d'autres pays, aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) initiés en septembre 2000 par l'Assemblée Générale de l'ONU. Il s'agit de huit objectifs qui visent, suivant un agenda ambitieux, à réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 2015. C'est la raison pour laquelle, le Gabon a retenu l'option de faire des OMD l'ossature qui oriente et inspire son agenda en matière de programmation du développement.

Ainsi, après la publication, en 2003, du premier Rapport National de suivi des progrès réalisés vers l'atteinte des OMD, le Gouvernement gabonais s'est engagé à faire de ces Objectifs un cadre de référence et à mettre en place des politiques et stratégies de développement en faveur de leur réalisation. Deux initiatives majeures démontrent cet engagement :

- la formulation volontariste d'un Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCRP) axé sur l'atteinte des OMD et d'un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) comme instrument d'opérationnalisation et d'optimisation de sa mise en œuvre ;

- la réalisation d'un ensemble d'études d'évaluation des besoins et des coûts pour l'atteinte des OMD, qui ont débouché sur l'élaboration d'un plan décennal et d'une stratégie de financement des investissements nécessaires.

En élaborant ce deuxième Rapport National de Progrès des OMD, fruit d'un véritable processus participatif, les experts du Gouvernement, du Système des Nations Unies, des bailleurs de fonds, de la Société Civile et du Secteur Privé, ont eu recours à toutes les sources de données disponibles (DSCRP, EGEP 2005, EDS 2000, le Rapport de suivi des OMD 2003 et autres études sectorielles) pour renseigner au mieux les indicateurs et ainsi, faire le point sur les efforts accomplis et les retards accusés. Ce faisant, les écarts entre les valeurs des indicateurs et les trajectoires définies dans les différentes matières couvertes par le champ des OMD ont été mis en évidence, facilitant du coup le ciblage des domaines où les actions nationales et l'assistance internationale sont le plus attendues.

Aussi, le présent Rapport 2006 qui constitue un véritable tableau de bord des indicateurs sociaux, offre-t-il un cadre privilégié pour le dialogue sur les politiques et pour une mobilisation plus efficiente des ressources. Il est, en outre, un instrument opératoire pour une meilleure sensibilisation des différents acteurs que sont les Autorités Publiques, les Parlementaires, les Organisations de la Société Civile, le Secteur privé, les Médias et les Partenaires au Développement.

Au regard des enseignements fournis aux lecteurs, le Rapport montre que malgré l'importance des progrès jusqu'ici réalisés dans certains domaines, des efforts non négligeables restent à être accomplis pour améliorer, voire corriger l'évolution d'autres indicateurs OMD.

L'évaluation des progrès montre ainsi que le taux de scolarisation, estimé à environ 92%, est en constante amélioration et suit une trajectoire qui autorise l'optimisme. Quant à la problématique relative à l'équité de genre, le Rapport note que le problème de l'accès des filles à l'éducation ne se pose plus : la proportion des filles étant identique à celle des garçons dans l'enseignement primaire et secondaire. Par ailleurs, l'amélioration de la santé infantile est devenue plus significative grâce à une baisse d'environ 30 points. Chez les enfants de moins de 5ans (PEV, Observatoire du MSPP), le taux d'incidence du paludisme qui est de 4,9% en 2005 contre 16,28% en 2000, se rapproche de la cible retenue de 4%. Aujourd'hui, plus de 82% des Gabonais ont accès à l'eau potable, contre 79% en 2000. Dans le domaine du développement durable, les performances du Gabon restent appréciables avec un taux de déboisement inférieur à 1% et des émissions de dioxyde de carbone en régression par rapport à 2003. Enfin, de plus en plus de ménages ont accès aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Autant de réalisations qui suscitent chez les observateurs de réels motifs d'espoir quant aux possibilités du Gabon à répondre favorablement au rendez-vous de 2015.

En revanche, dans certains domaines, des zones d'ombre persistent et méritent qu'on leur accorde une attention particulière. La proportion de Gabonais en dessous du seuil de pauvreté reste en effet significativement élevée, atteignant les 33% en 2005. L'on note également un taux important de chômage, soit environ 20% et ce, malgré la conjoncture économique relativement favorable de ces trois dernières années. De plus, la proportion de gabonais ayant accès à un logement décent a diminué en 2005 se retrouvant à 45,48% contre 46,23% en 2003. Le taux de prévalence du VIH/SIDA, de 7,7% en 2003, a atteint en 2005 le seuil critique de 8%. Dans le domaine de l'éducation, un taux de redoublement de 30% dans le primaire et le secondaire remet quelque peu en doute les performances du système éducatif gabonais.

Pour inverser certaines tendances négatives notées ici et là, il est nécessaire que tous les acteurs, autorités publiques comme partenaires au développement, traduisent leurs stratégies en des plans opérationnels avec des actions concrètes qui concourent directement à l'atteinte des cibles des OMD. En effet, les autorités nationales devraient encore poursuivre leurs efforts en faveur de la promotion de la bonne gouvernance à tous les niveaux mais aussi, en direction des réformes nécessaires à la relance des activités productives de relance d'une croissance économique forte et durable. De leur côté, les partenaires au développement devraient continuer à travailler à l'amélioration du niveau et de l'efficacité de leur assistance dont bénéficient les initiatives visant la réalisation des OMD au Gabon.

Au demeurant, nous voudrions nous féliciter de l'excellent partenariat entre le Gouvernement gabonais, les Agences du Système des Nations Unies et les Partenaires techniques et financiers ; cet exemple de partenariat fécond qui, faut-il le rappeler, a gouverné tout le processus d'élaboration du présent Rapport a été assurément d'un symbolisme fort éloquent. Cet engagement dénote, et nous en sommes persuadés, de notre commune détermination à accompagner le Gabon pour l'aider à se doter d'institutions et de moyens propres à concevoir, à mettre en œuvre et à assurer le suivi et l'évaluation des programmes de développement axés sur les OMD. Pour être efficace, l'appui dont a besoin le pays ne devrait-t-il pas chercher aussi à dynamiser la croissance de l'économie gabonaise par la diversification de ses bases productives, à en assurer une meilleure redistribution du revenu accumulé et à mettre en place les mécanismes d'une gestion plus efficiente des dépenses publiques ?

Conçu dans le cadre d'un processus participatif et inclusif, notre souhait est que ce deuxième Rapport National de Progrès des OMD conduise à la maturation du débat sur la lutte contre la pauvreté, impulsant ainsi une nouvelle dynamique aux actions du Gouvernement et de ses partenaires nationaux et internationaux en vue de la réalisation des OMD au Gabon d'ici à 2015.

Puissent celles et ceux qui ont contribué directement ou indirectement à la réalisation du présent Rapport, trouver ici, l'expression de nos sincères remerciements.

Son Excellence M. Casimir OYE MBA
Ministre d'Etat, Ministre de la Planification
et de la Programmation du Développement
du Gabon

Madame Fatoumata Bintou DJIBO
Coordonnateur Résident
du Système des Nations Unies
Représentant Résident du PNUD
en République Gabonaise

I - CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DU GABON

A l'instar de la première édition, le présent rapport a pour objectif, d'évaluer les progrès réalisés vers l'atteinte des OMD au Gabon. En vue de mieux apprécier l'état de l'évolution des indicateurs économiques et sociaux, la démarche méthodologique consistera à présenter d'abord les principales caractéristiques des contextes géographique, démographique, politique, économique et social dans lesquels les politiques et programmes devant contribuer à leur réalisation ont été élaborés et mis en œuvre.

1.1 - Contexte géographique

Vue luxuriante du fleuve Ogooué

Limité au Nord par le Cameroun, au Nord-Ouest par la Guinée-Équatoriale, au Sud et au Sud-est par le Congo et à l'Ouest par l'Océan Atlantique, le Gabon s'étend sur une superficie de 267.667 km^2 en plein cœur de l'Afrique centrale, de part et d'autre de l'Equateur. Le climat y est de type équatorial : chaud et humide ; il se caractérise par deux saisons des pluies. Les précipitations moyennes annuelles atteignent 1 831 mm, variant dans l'espace entre 1 400 et 3 800 mm, alors que les températures varient de 21 à 28°C.

Le relief comprend principalement une plaine côtière de 800 Kms à l'Ouest du pays et deux grands massifs anciens, les monts de Cristal au nord-ouest et le massif du Chaillu au centre - sud, dont le point culminant est le mont Iboundji avec 1575 m. Le réseau hydrographique est composé principalement du fleuve Ogooué (1200 Kms) et ses principaux affluents dont l'Ivindo, l'Offoué, la Ngounié, la Lolo etc., de lacs (Azingo, Onangué,) dans la province du Moyen Ogooué, et de lagunes (Fernand Vaz, Iguela, etc.).

La plus grande partie du territoire national (85 %) est couverte de forêt. Le sud est quant à lui, dominé par une savane entrecoupée de petites forêts.

1.2- Contexte démographique

Le Gabon est un pays faiblement peuplé. En 2003, sa population s'élevait selon les données officielles à 1.520.911 habitants[1], correspondant à une densité moyenne de 5,2 hbts/km^2. Cette population se concentre essentiellement dans les zones urbaines (pour 84%), principalement à Libreville, la capitale (502.339 habitants), à Port-Gentil et à Franceville.

L'évolution de la population et sa répartition spatiale entre 1960 et 2003 révèlent un exode rural massif[2] et un afflux important d'immigrés à la recherche de stabilité et d'opportunités économiques. Officiellement, on estime à près de 200.000 personnes le nombre d'immigrés vivant au Gabon, soit près de 15% de la population totale. Cette population étrangère vit en majorité à Libreville (92 %) et est composée principalement de ressortissants de pays limitrophes, d'Afrique de l'ouest, d'Europe et d'Asie (notamment de la Chine).

L'inégale répartition spatiale de la population pose de nombreux problèmes de développement et notamment d'aménagement du territoire. En l'occurrence, le déficit en main d'œuvre pour la promotion de certaines activités relevant du milieu rural (agriculture, élevage, etc.) constitue un facteur limitant de la contribution du secteur primaire à la formation de la valeur ajoutée nationale ; la grande majorité de la population vivant en milieu urbain. Cette situation a engendré le développement de la pauvreté urbaine et périurbaine sur fond de chômage des jeunes avec comme corollaire, une montée de la criminalité dans les grandes villes. En effet, la proportion des sans-emploi (chômeurs et inactifs) est évidemment élevée (67%, EGEP, 2005) dont près de la moitié est âgée de 15 ans et plus, contre 18.4% pour les chefs de ménage.

1.3 - Contexte politique

Le Gabon a accédé à l'indépendance le 17 août 1960. Arrivé au pouvoir en 1967 à la suite du décès du premier Président de la République Monsieur Léon MBA, le Président EL Hadj Omar Bongo a été réélu successivement en 1993, en 1998, puis en 2005, au suffrage universel pour un mandat de sept ans.

(1) Dernier recensement de la population effectué par le Ministère de la planification et la programmation du développement en 2003.

(2) En 1960, 70% de la population vivait en zone rurale.

La tenue de la Conférence Nationale en 1990, l'avènement des changements politiques en Europe de l'Est[3] ainsi que l'impulsion donnée par le discours de la Baule[4] (en France), ont fortement influencé le cours de la vie politique gabonaise ; à l'instar de la plupart des pays d'Afrique noire francophone, le Gabon s'est résolu à renouer avec le pluralisme politique, abandonné depuis 1968, suite à la création du Parti Démocratique Gabonais institué comme parti unique.

Le nouveau système politique Gabonais issu de ces évolutions est de type présidentiel.

Ce système est démocratique et garantit en conséquence l'exercice des libertés syndicale, politique et d'association ainsi que la liberté de presse ; l'expression de ces nouvelles libertés conquises a conduit à la création de nombreuses formations politiques et syndicales libres.

Par ailleurs, le Gabon s'est progressivement doté de nouvelles institutions dont l'évolution a largement influencé le processus de démocratisation. Il s'agit, entre autres, des institutions politiques relevant du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif. Ce dernier est composé de deux chambres : l'Assemblée Nationale et le Sénat.

A la suite des tensions politiques des années 1990 qui ont conduit à la signature des " Accords de Paris " ratifiés en juillet 1995 et " la trêve sociale " signée entre le gouvernement et les syndicats en 2004, le Gabon connaît aujourd'hui une démocratie apaisée. A vrai dire, le pays est un îlot de paix et de stabilité socio-politique dans une Afrique Centrale en proie à des crises sociales et politiques majeures. Cette situation enviable est imputable aux qualités de gestionnaire et de visionnaire du Chef de l'Etat, qui sont le gage du climat politique et social stable et apaisé ayant favorisé la mise en œuvre d'un programme de redressement économique et social et le retour de la croissance du PIB réel depuis 2004.

1.4 - Contexte économique

Faiblement diversifiée, l'économie gabonaise est une économie de rente reposant essentiellement sur l'exploitation du pétrole[5], du manganèse et du bois. Malgré la création d'entreprises publiques et la réalisation d'un vaste programme d'investissement au cours de la décennie 1975 - 1985, la mutation de l'économie gabonaise en une véritable économie de production s'opére difficilement. C'est la raison pour laquelle, suite à la baisse conjuguée du prix du baril de pétrole et du taux de change du dollar en 1986, le gouvernement gabonais s'est résolu à privatiser la plupart de ses sociétés publiques dans le cadre des programmes d'ajustement structurel préconisés par le FMI et la Banque Mondiale.

Auparavant, l'accroissement des revenus de l'Etat et des entreprises pétrolières consécutif aux chocs pétroliers des années 1970 a contribué à développer le phénomène dit du " syndrome hollandais " dans l'économie gabonaise[6].

L'augmentation des revenus a, en effet, engendré une forte croissance de la demande globale qui n'a pas trouvé sur le territoire une offre suffisante ; les importations ont alors augmenté vertigineusement, détruisant dans certains secteurs l'embryon de production domestique existant. L'économie gabonaise s'est ainsi réduite à un secteur pétrolier fort dominant, avec un niveau élevé de consommation finale face à une capacité nationale d'offre de produits finis, qui est quasi-nulle.

Croissance économique fortement tirée par l'industrie pétrolière.

De plus, le secteur pétrolier en expansion a, grâce à une meilleure rémunération, attiré vers lui les principaux facteurs de production ; il s'est ainsi développé au détriment des autres secteurs d'activités. En conséquence, les entreprises des autres secteurs étaient contraintes de verser des salaires équivalents, ce qui n'était possible qu'en augmentant leur prix de vente ou en recevant des subventions de l'Etat pour compenser les pertes subies.

S'y est ajouté un facteur aggravant qu'est le contre choc pétrolier de 1986 qui, en engendrant une raréfaction croissante des ressources financières, a conduit l'Etat à s'endetter lourdement.

Du fait de la rupture des équilibres macroéconomiques occasionnée par cette succession de chocs adverses, l'Etat s'est engagé, avec l'aide des institutions de Bretton Woods, dans un vaste programme de restructuration dont la dévaluation du franc CFA intervenue en 1994, la réforme fiscalo-douanière.

(3) Vent de l'Est.

(4) Discours de Mitterrand à l'occasion du somment France-Afrique qui s'est tenu à la Bauleen 1990.

(5) Ce secteur a fourni depuis 1976 en moyenne 40% du PIB.

(6) Pour plus de détails, cf Gabriel ZOMO YEBE in " Comprendre la crise de l'économie gabonaise " Harmattan, 1993.

Les objectifs visés par ces mesures étaient en effet de diversifier et de relancer l'activité économique ; c'est ainsi que quelques années plus tard, les résultats ont commencé à être perceptibles : croissance économique progressivement retrouvée (entre 1995 et 1998 avec un taux de croissance moyen de 4,2% contre 0,8% entre 1992 et 1994), inflation maîtrisée (-0,6% en 2004 ; -0,4% en 2005), etc. Pour ce qui concerne l'année 2006, les prévisions font état d'une croissance réelle du PIB de 2.2% qui serait tirée à la fois par les secteurs pétrolier et non pétrolier (mines et bois).

Du point de vue des finances publiques, les recettes publiques totales (dons inclus) s'établiraient en 2006 à 1625,2 contre 1362,2 milliards[7] en 2005. Quant aux dépenses publiques, elles devraient être en hausse de 41,1% atteignant 918,2 milliards contre 804,5 milliards en 2005 du fait de l'accroissement concomitant des transferts et interventions d'une part, et des salaires et traitements, d'autre part.

1.5 - Contexte Social

Après le Document Intérimaire de Stratégie de Réduction de la Pauvreté initié en 2003, le Gabon a formulé de manière volontariste en 2005 un Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCRP) complet. Le Gabon marque ainsi son engagement résolu à mettre à contribution ses diverses potentialités pour améliorer plus sensiblement les conditions de vie des populations.

Sur la base d'une ligne de pauvreté équivalant à 35.600 Fcfa par mois et par personne, l'Enquête gabonaise de suivi et d'évaluation de la pauvreté auprès des ménages (EGEP, 2005) a permis d'établir qu'environ 33 % de la population Gabonaise vivent en dessous du seuil de pauvreté. L'incidence de la pauvreté se répartit différemment en milieu urbain (30%) et en milieu rural (45%).

En termes de distribution régionale, Libreville et la région de l'Ouest détiennent les plus faibles incidences de la pauvreté, tandis que les régions du Nord et du Sud battent le record des taux d'incidences les plus élevés. Le profil de la pauvreté montre des différences importantes entre catégories de ménages. Par exemple, la pauvreté semble plus importante chez les ménages dont le chef est une femme. Par référence à la nationalité, l'incidence de la pauvreté semble plus importante parmi les ménages dirigés par des Gabonais que parmi ceux dirigés par des étrangers (EGEP, 2005).

(7) DGCP, Ministère de l'Economie et des Finances

Quant à la situation de l'emploi, les résultats de l'EGEP 2005 établissent un taux de chômage d'environ 20% au niveau global. De plus, près de 30% des travailleurs sont des employés de niveau intermédiaire ou des ouvriers. La majorité de ceux-ci, soit près de 51%, réside à Libreville. Plus généralement, Libreville abrite plus de 42% de la force de travail gabonaise, suivie de l'Ouest du pays (hors Libreville et Port-Gentil) qui concentre près 15% des travailleurs. Port-Gentil emploie 7% de la main d'œuvre totale du pays, et les régions du Nord, du Sud et de l'Est emploient respectivement 11.4%, 10.5% et 13.6% de la force de travail du pays.

La précarité du statut de l'emploi, combinée à la forte concentration de la population dans les centres urbains (taux d'urbanisation de 80%), ferait que la situation de l'habitat reste tout aussi préoccupante. Au moins 46% des Gabonais vivent dans des quartiers moins salubres où les déficits, notamment en matière d'assainissement , exposent une bonne partie de la population à des conditions d'hygiène qui la rendent vulnérable à nombre de maladies. Par ailleurs, 67% des ménages utilisent des latrines non hygiéniques.

En ce qui concerne le profil de la population, l'EGEP 2005 révèle que la population gabonaise, composée de 50,8% de femmes, est extrêmement jeune. Près de deux personnes sur cinq ont moins de 15 ans et près de la moitié, a moins de 19 ans. Cette jeunesse de la population exerce une réelle pression sur les capacités d'offre d'emploi et d'infrastructures sociales de l'Etat ; les jeunes sont également frappés par l'acuité du chômage.

La disponibilité des infrastructures sociales reflète quant à elle, la répartition spatiale de la population : une bonne partie des services de base reste concentrée dans un petit nombre de centres urbains, à savoir, Libreville, Port-Gentil et Franceville.

Concernant l'Indicateur de Développement Humain (IDH) qui tient compte de l'espérance de vie, du niveau d'instruction et de la pauvreté humaine, il était de 0.635 en 2003 classant le Gabon au 123ème rang mondial. En 2006, le Gabon est passé au 124ème rang avec un niveau de développement humain de 0.633. En 2003 comme en 2006, le Gabon reste en dehors des pays à développement humain moyen, catégorie qui regroupe la plupart des pays à revenu intermédiaire à laquelle il fait partie. Ce qui demeure cependant problématique, c'est le décalage de plusieurs dizaines de places (43 places), par rapport à son classement mondial basé sur le PIB par tête en PPA. Ce décalage entre l'IDH et le PIB per capita est devenu si récurrent depuis 1990 et caractéristique du Gabon qu'on le qualifie de "paradoxe gabonais".

C'est pour renverser la tendance de ces indicateurs sociaux que le Gabon a fait l'option volontariste d'élaborer un DSCRP basé sur les OMD et dont la trame réside dans la promotion d'une croissance économique forte, durable et bénéfique aux pauvres.

Tableau 1 : Principaux indicateurs de développement du pays

Indicateurs	Valeurs
Population	1.5 million
Taux de croissance démographique	4.5%
Taux d'urbanisation	80% (2003)
Espérance de vie à la naissance	54 ans (2005)
PIB par habitant	5400 $ (2005)
Taux de croissance du PIB	3.6% (2005)
Taux de chômage	22% (2003)
Rapport Encours dette/PIB	50% (2004)
Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté (absolue)	33% (2005)
Taux de prévalence du VIH/sida	8.1% (2003)
Pourcentage des ménages ayant accès à une source d'eau meilleure	84% (2005)
Pourcentage des ménages ayant accès à un meilleur système d'assainissement	28.97% (2003)
Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	14 % (2000)
Taux de mortalité infanto-juvénile	91.4 p.1000 (2000)
Taux de mortalité infantile	61.1 .1000 (2000)
Taux d'incidence du paludisme enfants de 0-5 ans	4,9% (2004)
Taux net de scolarisation dans le primaire	92.4 % (2005)
Taux d'alphabétisation des 15 - 24 ans	93.63 (2003)

Source: EGEP, RMDH 2005, EDS (2000), MENES

II - MISE EN OEUVRE DE LA DECLARATION DU MILLENAIRE

OBJECTIF 1 : ÉLIMINER L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM

Cible 1

Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté.

1.1 - Situation actuelle et tendance

La pauvreté est un concept multidimensionnel et complexe. Pour les besoins des études empiriques, on distingue deux conceptions de la pauvreté. D'une part, la conception utilitariste (monétaire) qui définit la pauvreté par rapport au niveau de satisfaction atteint par un individu en fonction de la quantité et de la composition de biens et services consommés ; d'autre part, la conception qui fait référence à la pauvreté humaine en lui conférant un contenu normatif fondé sur la définition de ce qui est souhaitable pour l'individu dans une société donnée.

Les indices les plus utilisés tentent de mesurer l'ampleur de la pauvreté par trois concepts : (i) l'incidence qui représente le nombre de pauvres dans la société, (ii) la profondeur qui traduit l'effort financier nécessaire de la part de la société pour sortir tous les pauvres de leur état et (iii) la sévérité, qui caractérise le degré d'inégalité entre les pauvres. Mais avant d'entamer l'analyse de ces différents concepts et indicateurs qui seront utilisés pour mesurer la pauvreté au sein de la population gabonaise, examinons d'abord la notion de seuil de pauvreté qui rend possible le calcul de l'incidence, de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté.

Le seuil de pauvreté est défini comme le revenu nécessaire pour satisfaire des besoins nutritionnels minimum compte tenu des habitudes alimentaires et d'un minimum d'autres dépenses de base (habillement, logement, etc.) ; au Gabon, ce seuil de pauvreté est estimé à environ 35.600 Fcfa par mois et par personne, d'après les données de l'enquête auprès des ménages gabonais (EGEP, 2005).

En 2005, la proportion de Gabonais vivant en dessous de ce seuil national de pauvreté était de 33% contre 25% en 2000[8] . L'embellie notée dans les indicateurs de croissance économique de ces dernières années ne s'est pas encore traduite par une amélioration significative du niveau de vie des populations.

(8) Taux calculé à partir des données de Libreville et Port-Gentil seulement.

Ce qui constitue un sujet de préoccupation pour l'Etat, d'autant plus que la pauvreté relative, mesurée par le quart du revenu moyen disponible, soit 60.000 FCFA par mois, concerne encore 60% des Gabonais en 2005, selon les enquêtes réalisées dans le cadre de la formulation du DSCRP.

Graphique 1 : Evolution de la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté de 1990 à 2015

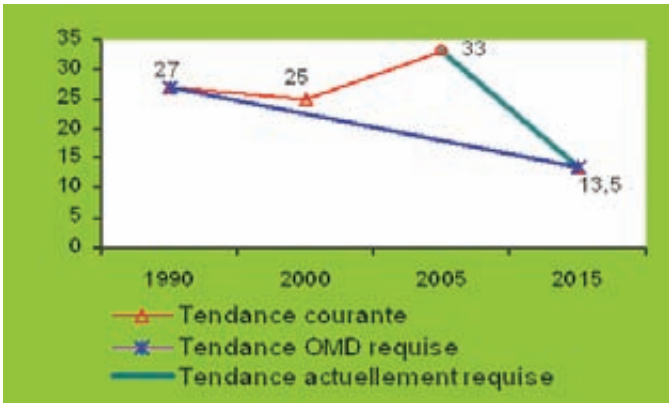

Données : 1990= valeur1993, donnée 2000= valeur 1997

Sources : DSCRP, EBC, EGEP.

L'incidence, la profondeur tout comme la sévérité de la pauvreté varient d'une province à l'autre. En prenant la ligne de Libreville comme ligne de pauvreté nationale, le DSCRP estime que 33%[9] des Gabonais sont classés comme pauvres (Tableau 2, page 14). L'incidence de la pauvreté varie de 22,8 % à Libreville à 53,9% dans le Sud du pays.

La profondeur ou intensité de la pauvreté, représente l'effort financier à réaliser par l'ensemble de la société pour ramener tous les pauvres au seuil de la pauvreté national. Ainsi donc, la profondeur est estimée à 10 au niveau national, avec cependant, d'importantes disparités entre régions : 5,8 à Libreville contre 19,3 dans le Sud.

En dehors du lieu de résidence ou de l'intensité de la pauvreté, il est également utile de dresser le profil du pauvre pour mieux élaborer une politique de lutte contre la pauvreté.

(9) Moyenne de Libreville et Port-Gentil, mais qui est identique au taux national.

Les données sociodémographiques de l'EGEP montrent aujourd'hui que les personnes sans emploi, les familles nombreuses, les familles ayant à leur tête des femmes (représentant 20% du total), les filles mères économiquement faibles, les retraités et les handicapés constituent les groupes les plus vulnérables.

La pauvreté est la dure réalité de 33 % des Gabonais

1.2 - Défis pour atteindre la cible

Conscient de l'existence de la pauvreté au Gabon, et ce malgré un revenu par habitant relativement élevé, le Gouvernement a décidé de mettre en œuvre une stratégie de lutte contre la pauvreté, en élaborant de manière participative un Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCRP) basé sur les OMD.

Adopté par le Gouvernement et ses partenaires comme cadre de référence en matière de politique économique et sociale depuis 2005, le DSCRP est articulé autour de quatre axes principaux :

* La promotion d'une croissance forte, soutenue et bénéfique aux pauvres;
* L'amélioration des infrastructures;
* L'amélioration de l'accès des populations aux services essentiels;
* L'amélioration de la gouvernance.

Pour lui assurer une mise en œuvre efficiente, le Gouvernement a prévu de formuler des programmes d'actions prioritaires sectoriels qui alimenteront le processus d'élaboration d'un Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT), véritable instrument d'opérationnalisation des programmes et projets de développement et de réduction de la pauvreté sous toutes ses formes.

Tableau 2 : Profondeur, incidence et sévérité de la pauvreté selon le lieu de résidence au Gabon.

Lieu de résidence	Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté
Urbain	29.8	8.5	3.5
Rural	44.6	16.0	7.5
Région de résidence			
Libreville	22.8	5.8	2.3
Port-Gentil	43.6	13.4	5.7
Nord	47.4	16.0	7.2
Sud	53.9	19.3	9.0
Est	37.2	11.6	5.1
Ouest/Centre	25.8	7.8	3.2
Ensemble	**32.7**	**10.0**	**4.3**

Source : EGEP, 2005

S'agissant du premier pilier de cette stratégie, il repose sur l'idée que les mesures requises doivent s'insérer dans une politique de long terme axée sur la diversification des sources de croissance ; ceci, afin de développer les activités qui augmentent l'offre d'emploi pour les pauvres. L'emploi deviendra ainsi, un des principaux canaux de la transmission des effets de la croissance.

La stratégie de croissance économique reposera, par conséquent, sur les quatre axes suivants : (i) la diversification de l'économie à partir de ses secteurs porteurs. (ii) la mise en place d'un environnement favorable au développement du secteur privé, (iii) l'amélioration de la compétitivité et (iv) l'élargissement de l'espace économique par l'intégration régionale.

Quant au deuxième volet de cette stratégie, il repose d'une part sur la promotion de l'initiative privée, et d'autre part sur une implication de plus en plus faible de l'État dans le processus de production. Pour que le secteur privé s'engage avec succès, au moins trois conditions d'ordre économique et institutionnel doivent être assurées : (i) le maintien d'un cadre macroéconomique viable, (ii) la mise en place d'un

environnement réglementaire et législatif favorable, ainsi que (iii) la mise en place d'un environnement institutionnel propice au partenariat secteur public-secteur privé.

Le troisième volet de la stratégie fait référence à l'espace offert par la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEMAC), avec ses 30 millions de consommateurs, comme marché potentiel pour le développement de la production nationale. Le Gabon peut notamment jouer le rôle de terre d'accueil pour les activités à caractère régional, en exploitant ses atouts que sont : la stabilité politique, la relative modernité de l'administration et des services adéquats aux entreprises.

Enfin, le quatrième pilier de cette stratégie a trait à l'amélioration de la gouvernance. La compétitivité de l'économie gabonaise reste relativement faible par rapport à celles des autres pays de la CEMAC. La principale cause de cette faiblesse est l'inefficience technique et donc l'utilisation inappropriée des facteurs de production. C'est la raison pour laquelle la présente stratégie se focalise sur les facteurs qui déterminent la compétitivité à long terme, notamment les gains de productivité. Ces gains de productivité supposent des mesures et des réformes qui affectent la détermination des coûts des facteurs primaires (travail, capital, énergie, transport).

1.3 - Priorités pour l'aide au développement

Les principaux axes de coopération recommandés sont les suivants :

- Aménagement de réseaux d'adduction d'eau dans les villes de l'intérieur et en zone rurale ;
- La construction de centres de santé primaire ;
- L'amélioration des performances du système éducatif dans le primaire et le secondaire ;
- L'amélioration du réseau routier dans l'ensemble du pays ;
- L'institution d'une caisse nationale d'assurance maladie ;
- La création d'entreprises pour améliorer l'emploi ;
- L'appui à l'amélioration de la gouvernance

1.4 Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de surveillance de l'Environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort **Moyen** Faible
Qualité de l'enquête récente	**Fort** Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort **Moyen** Faible
Capacités d'analyses statistiques	**Fort** Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocation de ressources	Fort **Moyen** Faible
Mécanismes d'évaluation et de gestion de l'information	Fort **Moyen** Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort Moyen **Faible**, mais s'améliorant

1.5 - Perspectives

Au regard de la situation actuelle, l'élaboration du DSCRP constitue déjà un premier jalon vers la réduction de la pauvreté. Encore faudrait-il mettre en place un environnement institutionnel et réglementaire adéquat pour sa mise en œuvre.

A cette fin, le Gouvernement a désigné la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE) comme organe principal du suivi-évaluation du DSCRP.

Le Commissariat Général au Plan et au Développement et les Directions de la planification et/ou des études, s'occuperont du suivi des programmes et projets.

Par ailleurs, il est prévu la mise en place d'un dispositif institutionnel participatif aux niveaux national et provincial/local.

Au niveau national, ce dispositif institutionnel comprend :

* le Comité de pilotage présidé par le Premier Ministre ;

* le Comité Etat/Donateurs co-présidé par les Ministres de la Planification et des Finances ;

* le Secrétariat permanent, qui sera la cheville ouvrière du dispositif ;

* le Comité technique de suivi, qui sera présidé par le Coordonnateur du Secrétariat permanent du DSCRP.

Au niveau provincial, ce dispositif institutionnel comprend les Comités provinciaux de pilotage présidés par les Gouverneurs de provinces et sont composés des représentants locaux de l'administration, du secteur privé et des organisations de la Société civile ainsi que des élus locaux.

Enfin, pour atteindre l'Objectif N°1, l'Etat doit créer un environnement propre à attirer l'investissement étranger tout en améliorant la qualité des ressources humaines.

Cible 2

Réduire de moitié d'ici 2015, la proportion de la population qui souffre de faim.

2.1 - Situation actuelle et tendance

La proportion de la population souffrant de la faim est évidemment corrélée à la proportion de la population pauvre. La pauvreté alimentaire est une réalité au Gabon (en termes quantitatif et qualitatif).

La sous-alimentation et la malnutrition touchent une part de plus en plus élevée de la population gabonaise et notamment les enfants. En 1983, la moitié des enfants hospitalisés dans les services de pédiatrie des trois hôpitaux de Libreville était atteinte de malnutrition sévère. La même année, la prévalence de la malnutrition a été de l'ordre de 2,39 % alors que la prévalence générale en pédiatrie (consultations et hospitalisations) était de 5%. Le pourcentage de malnutris chez les enfants de moins de cinq ans est en augmentation (10 % en 1993 et 21 % en 2000). La tendance actuelle de cet indicateur situe l'importance des efforts à réaliser pour atteindre la cible (voir graphique 2a).

Relancer l'agriculture pour accroître la production et lutter contre la faim

Du point de vue des disponibilités alimentaires, il faut noter que le modèle de consommation alimentaire des Gabonais reste dominé par les amylacés (qui comprennent le manioc, le taro, l'igname et la patate douce) auxquels s'ajoutent des aliments d'origine animale, des matières grasses et des fibres végétales.

Compte tenu des inégalités de distribution entre les différentes zones du pays et entre les groupes socioéconomiques, on admet une marge d'erreur de 25%.

Dans ces conditions, le taux de couverture des besoins pourrait se situer entre 75% et 100% selon les catégories de la population; les efforts pour assurer la sécurité alimentaire ayant privilégié les aspects liés à la production vivrière.

Graphique 2a: Evolution de la proportion d'enfants de moins de 5 ans malnutris de 1990 à 2015 (en %).

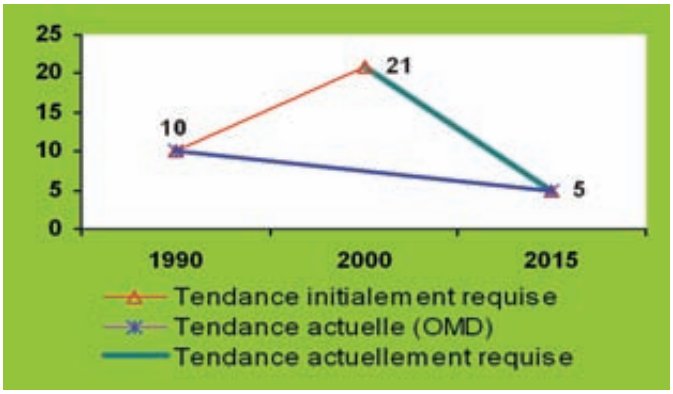

***Source** : EBC, EDS, MSPP*

Donnée 1990= valeur 1993

La proportion d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale[10] qui est un autre indicateur de malnutrition, a évolué dans le même sens. En 2000, elle était de 14% contre 10% en 1990, soit une augmentation de 4 points.

Graphique 2b: Evolution de la proportion d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale de 1990 à 2015 (en %)

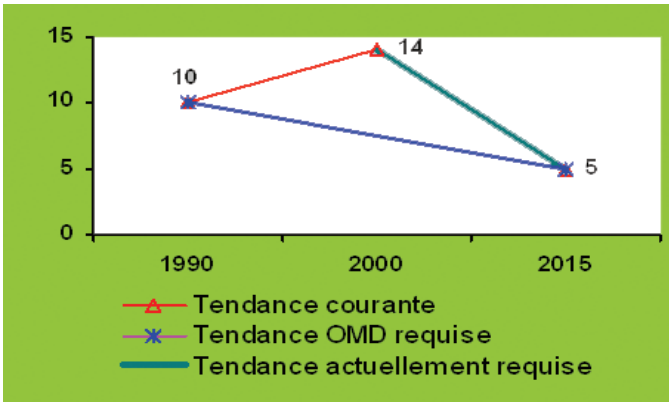

Sources : EBC, EDS, MSPP ; Donnée 1990= valeur 1993

2.2 - Défis pour atteindre la cible

Depuis 1986, la crise économique née du contrechoc pétrolier a conduit à l'arrêt du financement du système public de protection sociale, ce qui a rendu plus précaire la situation des pauvres, et explique en partie l'accroissement du nombre de malnutris chez les enfants de moins de 5 ans. C'est pourquoi, avec la reprise de la croissance, l'Etat a initié une réforme profonde de la CNGS et de la CNSS afin d'offrir aux groupes vulnérables les filets de sécurité et les aides nécessaires. Dans ce sens, l'Etat tente aujourd'hui de créer une Caisse nationale d'assurance maladie. Malgré ces efforts, il subsiste des défis dont les principaux sont :

- le financement de ces institutions de sécurité sociale et d'assurance maladie ;
- l'accroissement de la production agricole ;
- l'amélioration des structures de stockage, de transformation et de commercialisation ;
- la formulation d'une politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle cohérente.

2.3 - Priorités pour l'aide au développement

L'assistance au développement devrait concerner particulièrement :

- l'appui en amont et en aval à la production agricole. Certains problèmes attendent des initiatives concrètes. Par exemple, en matière de ressources financières, les perspectives d'émergence et de développement d'une nouvelle agriculture à partir de techniques plus productives supposent que des solutions appropriées soient trouvées au manque chronique de ressources propres nécessaires à l'acquisition des matériels et au financement des fonds de roulement. Or, les programmes et les objectifs retenus s'adressent à des populations pauvres, installées de longue date dans les zones rurales, ou sortant de structures de formation et par conséquent, sans ressources propres ;
- L'amélioration ou la création de routes pour acheminer les productions agricoles vers les centres de consommation et d'échanges ;
- La mise en place de mécanismes appropriés de financement des métiers de l'agriculture.

(10) Il s'agit des enfants dont la combinaison des mesures de leur poids-taille-âge est inférieure à la norme requise

2.4 - Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de surveillance de l'Environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort **Moyen** Faible
Qualité de l'enquête récente	**Fort** Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort **Moyen** Faible
Capacités d'analyses statistiques	**Fort** Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources	Fort **Moyen** Faible
Mécanismes d'évaluation et de gestion de l'information	Fort **Moyen** Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort Moyen **Faible**

2.5.- Progrès dans la réalisation des OMD et tendances

Indicateurs	1990	2000	2005	2015
1. Proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté	27% (1993)	25%	33%	13,5 %
2. Indice d'écart de la pauvreté [incidence de la pauvreté intensité de la pauvreté]	11% (1993)	N/A	10%	5,5%
3. Part du quintile le plus pauvre dans la consommation nationale	N/A	N/A	N/A	N/A
4. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	10% (1993)	14%	N/A	5%
5- Prévalence de la sous alimentation dans la population totale	10%	8%	9%	N/A
Consommation de protéines alimentaires (g / Personnes / jour)	70	75%	73%	N/A
Incidence de la pauvreté	N/A	25%	33%	13,5 %

Source: Données importées des Annexes du présent rapport.

2.6 - Perspectives

Pour relever les défis sus mentionnés, la Loi portant Orientation de la stratégie de Développement Economique et Social a attribué au secteur agricole un rôle important dans la stratégie de réduction de la pauvreté, à travers le développement des capacités productives en milieu rural et le développement de la transformation ainsi que de la commercialisation des produits agricoles. L'objectif de contribution de ce secteur au PIB en 2015 a été fixé à 10% contre 4% actuellement. L'accroissement de cette contribution de 4% à 6% pourrait faciliter l'atteinte de cet objectif dès 2008.

OBJECTIF 2 : ASSURER L'ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS

Cible 3

D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

L'éducation est un droit individuel reconnu par toutes les nations. Une éducation de qualité est donc un droit fondamental pour tout enfant.

C'est fort de cet enseignement que depuis l'indépendance, le Gabon s'est efforcé d'améliorer considérablement le niveau d'éducation de sa population.

3.1 - Situation actuelle et tendance

La situation actuelle du système éducatif gabonais dans son ensemble est caractérisée par des taux de scolarisation relativement élevés et par l'absence de disparités de genre. Toutefois, les performances demeurent relativement faibles.

Le taux net de scolarisation s'élevait à 92% pour l'ensemble du pays, et le taux brut à 140% en 2005. On constate une quasi parité entre filles et garçons (93% contre 92% respectivement), ce qui traduit l'absence d'un problème de genre dans l'accès à ce niveau d'éducation dans le pays. Les disparités régionales sont faibles, chacune des régions ayant un taux de scolarisation supérieur à 90% (Tableau 3, ci-contre).

En revanche, le bilan des efforts pour " la réalisation d'un monde digne des enfants " a permis d'établir un constat : la déperdition scolaire reste élevée sur l'ensemble du territoire national, en dépit des réalisations consenties aux plans humain, matériel et financier. Deux éléments apparaissent, comme des constantes. Primo, sur 100 élèves qui entrent en première année, seulement 40 atteignent la 5ème année dans les délais requis. Secundo, l'examen des proportions des redoublements conforte globalement le diagnostic de la faible performance du système éducatif gabonais. En effet, en 2001/2002, au niveau national, le taux de redoublement dans le primaire était de 34,49%, soit précisément de 37,3% chez les garçons et 35,59% pour les filles. Cependant, la scolarisation continue de s'améliorer.

Tableau 3 : Taux de scolarisation dans le primaire en 2005

	Taux net de scolarisation
Garçons	91,90
Filles	92,99
Région	
Libreville	91,25
Port Gentil	93,02
Nord	92,72
Sud	94,82
Est	93,54
Ouest sauf Libreville et Port Gentil	92,08
Milieu de résidence	
Libreville	91,25
Autres Urbains	92,94
Rural	93,72

Source: Données de l'EGEP

Renforcer l'efficacité du système éducatif pour lutter contre les taux de redoublement élevés.

Graphique 3a: Taux net de scolarisation dans le cycle primaire de 1990 à 2015 (en %)

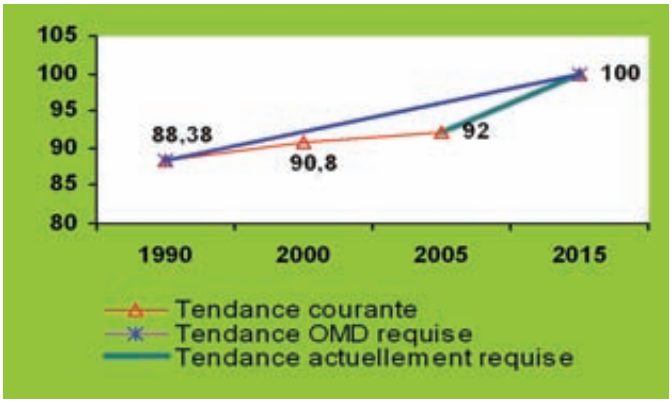

Sources : RGPH, EGEP, MEN ;
Donnée 1990= Valeur 1993 ; donnée 2000= Valeur 2003.

Ces taux de scolarisation élevés sont corrélés aux taux d'alphabétisation également élevés pour les 15-24 ans, comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 3b: Evolution du taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans de 1990 à 2015 (en %)

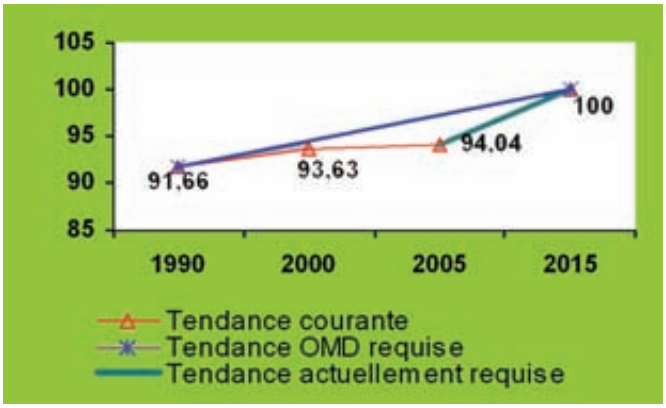

Sources : RGPH, EGEP ; Donnée1990= Valeur 1993

L'efficacité interne de ce système est cependant relativement faible dans son ensemble bien que l'on note, à ce niveau aussi, des différences entre les centres urbains de l'intérieur et Libreville.

Le taux de redoublement qui est un des indicateurs d'efficacité du système éducatif reste encore élevé (30% en 2005), même s'il est en diminution par rapport à 1995, année au cours de laquelle, il s'élevait à 39%. Dans le cycle primaire, près d'un élève sur quatre (20,4%) a redoublé au moins une fois une classe.

En général, les zones rurales et les centres urbains de l'intérieur ont des taux de redoublement plus élevés que ceux de Libreville. Ces taux élevés sont, en partie imputables aux effectifs pléthoriques des classes à Libreville et au manque d'enseignants en milieu rural.

Graphique 3c: Taux de redoublement de 1990 à 2015 (en %)

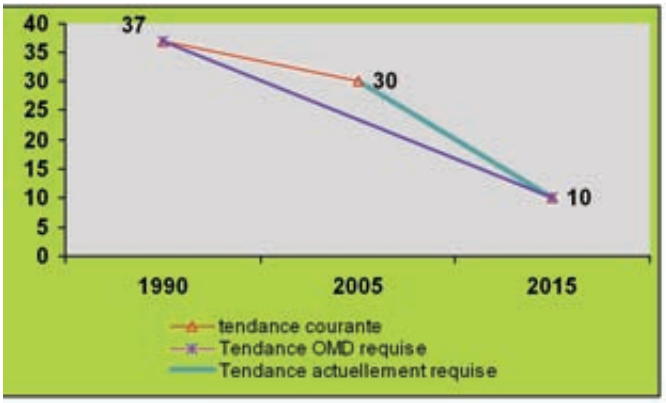

Sources ; Rapport Mondial sur l'Education, UNESCO (1998) ; MEN
Donnée 1990= valeur 1993

S'agissant spécifiquement du primaire, la situation d'ensemble reste préoccupante :

* 7% des enfants sont accueillis dans les structures préscolaires de l'Etat ;
* 11% d'enfants terminent le cycle primaire sans redoublement, et 75% entrant au CP1 finissent par arriver au CM2 ;
* Sur 1000 enfants admis au CP, seuls 110 ne redoublent pas leur classe ;
* 50% des enfants sont accueillis en première année de l'enseignement secondaire, ce qui correspond à un taux brut de 54,2%.
* le ratio élèves/enseignant et élèves/classe est de 36 certes, mais cache des disparités et avoisine 80 voire 100 dans certains centres urbains ;
* le taux d'analphabétisme est de 20%, et touche plus particulièrement les femmes ;
* la part des dépenses publiques d'éducation dans le PIB est de 3,7% et de 15,3% dans le budget de l'Etat.

Graphique 3d : Nombre de structures et de salles de classes par intervenants dans l'éducation pré-primaire.

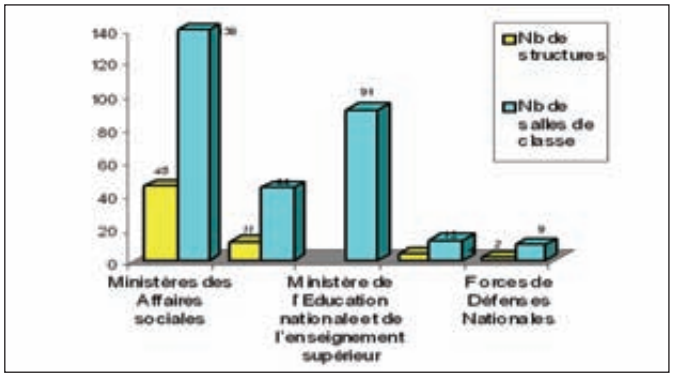

Source : UNICEF

Conscient de l'importance du secteur éducatif et des problèmes rencontrés, le Gouvernement a défini une politique dont la finalité est l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

On peut tout d'abord citer la loi 16/66, qui rend l'éducation obligatoire au Gabon entre 6 et 16 ans. Avec l'appui des partenaires extérieurs, le Gouvernement a construit entre1990 et 1991 plus de 1200 salles de classe réparties entre Libreville et l'intérieur du pays. Il a ensuite ouvert des écoles de formation et organise désormais chaque année des concours en vue du recrutement des enseignants. Ceci a permis de porter le nombre d'enseignants à 4938 répartis dans les 21 circonscriptions scolaires du Gabon.

Par ailleurs, l'Etat a également conçu un dispositif juridico-fiscal pour promouvoir l'enseignement privé et ainsi, pallier les insuffisances du système éducatif public.

3.2 - Défis pour atteindre la cible

Huit défis sont à relever dans le secteur de l'enseignement primaire et de l'alphabétisation :

* combler le déficit qualitatif et quantitatif en personnel enseignant.
* lutter contre le caractère pléthorique des Effectifs ;
* limiter à son minimum le nombre d'écoles qui ont recours au système des classes à mi-temps ;
* restaurer les établissements vétustes, notamment dans les zones rurales ;
* couvrir les besoins en "alphabétisation fonctionnelle" ;
* faciliter l'accès des pauvres à l'éducation par une réduction des coûts de l'éducation ;
* accroître les structures d'accueil et l'équipement en matériel pédagogique,
* motiver les enseignants, tout en améliorant, à court terme, la qualité de l'enseignement.

3.3 - Priorités pour l'aide au développement

L'assistance au développement appuyant les efforts de l'Etat devrait concerner particulièrement :

- la construction des salles de classes ;
- la réhabilitation des écoles existantes ; la construction des écoles maternelles ;
- le financement et la mise à jour de la carte scolaire ;
- l'organisation des séminaires pédagogiques ;
- le financement du programme de formation des formateurs ;
- L'appui à l'amélioration des conditions de travail des enseignants avec des ratios (enseignants/élèves, élèves/classe etc.) conformes aux normes internationales ;
- la création d'une structure chargée de l'évaluation et de la prospective ;
- l'appui à la mise en place d'un cadre de concertation qui favorise la conjugaison des efforts et la participation des différents intervenants, en particulier, les élèves, le corps enseignant, les parents et l'Etat ;
- le financement du programme d'alphabétisation.

Promouvoir un enseignement de qualité dans les écoles gabonaises

3.4 - Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de surveillance de l'Environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort **Moyen** Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort **Moyen** Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort **Moyen** Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort **Moyen** Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources	Fort **Moyen** Faible
Mécanismes d'évaluation et de gestion de l'information	Fort **Moyen** Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort Moyen **Faible**

3.5 - Perspectives

Pour répondre à l'objectif visé par la " Déclaration Mondiale sur l'Education pour Tous ", le Gouvernement a décidé de la généralisation de l'enseignement préscolaire afin de lutter plus efficacement contre l'échec scolaire. En effet, les activités destinées à l'éveil de la petite enfance permettent d'améliorer les performances du système éducatif fortement limitées par un taux de redoublement de l'ordre de 53% en 1ère année.

Outre les initiatives privées, le développement de l'enseignement pré-primaire mobilise désormais les efforts de trois (3) ministères : (i) l'Education nationale, (ii) les Affaires sociales et (iii) le Ministère de la Famille et de la protection de l'enfance. Depuis près de quatre années, les efforts consentis par l'Etat gabonais autour de cet ordre d'enseignement se sont articulés autour de quatre (4) axes d'intervention sur l'ensemble du territoire national :

* Création des services de base du pré-primaire ;
* Renforcement des structures d'accueil par la construction de Centres d'éducation préscolaire (CEP) ;
* Formation initiale et renforcement des capacités des personnels d'encadrement ainsi que des chargés de cours ;
* Recrutement du personnel enseignant.

A travers de nombreuses réalisations, l'Etat gabonais s'est attelé à œuvrer en faveur du développement de l'éveil et de la petite enfance :

* L'ouverture de nombreuses salles de classes dont le nombre se situe en 2004-2005 pour les sections de 4 ans et 5 ans à 258 salles pour 162 écoles fonctionnant sous la tutelle de la Direction de l'enseignement pré-primaire. Pour la même période, le nombre d'élèves inscrits était de 7087.
* Dans le même sens, la Direction Générale des Affaires Sociales totalisait en 2005-2006 sur l'ensemble du pays, 45 Centres d'éducation préscolaire (CEP) correspondant à 193 salles de classes disponibles pour 3925 apprenants.
* Quant au Ministère de la Famille, les initiatives en faveur de l'éveil de la petite enfance sont aussi de plusieurs ordres. Retenons, à titre indicatif, la construction de 11 Haltes-garderies dotées chacune de 4 salles de classes. Les capacités d'accueil sont de l'ordre de 30 places par salle.
* Au cours des deux dernières années, le recrutement des éducateurs préscolaires, des instituteurs adjoints et autres chargés de cours s'est accéléré. Sur l'ensemble du territoire national, la Direction des affaires sociales dénombrait 258 éducateurs préscolaires contre respectivement 117 instituteurs adjoints pour la Direction de l'enseignement du pré-primaire et seulement une soixantaine pour le Ministère de la famille.

Au total, l'aperçu de la situation par rapport aux cibles, tel qu'il transparaît dans les graphiques 3a et 3b montre que celles-ci peuvent être probablement atteintes en 2015.

3.6-.Progrès dans la réalisation de l'OMD et tendances

Indicateurs	1990	2000	2005	2015
6. Taux net de scolarisation dans le primaire	T=87,66% G=87,67% F=87,64%	T=88,38% G=88,40% F=88,37%	T=92% G=92% F=91%	100%
7. Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième	11,1% (2001)	N/A	N/A	100%
8. Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans nationale	T=91,66% G=93,04% F=90,40% (1993)	T=93,63% G=94,28% F=93,02% (2003)	T=94,04% G=94,63% F=93,43%	100%

Source: Données importées des Annexes du présent rapport
Notes : T = Total, G = Garçon, F = Fille

OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES.

Cible 4

Eliminer d'ici 2015, les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire.

4.1 - Situation actuelle et tendance

De manière générale, il n'y a pas de problème d'égalité des sexes au Gabon, que ce soit dans le primaire ou dans le secondaire comme l'indiquent l'évolution du taux d'alphabétisation par sexe (graphique 4) d'une part, et l'évolution du rapport filles pour 100 garçons, d'autre part (graphiques 5a 5b, et 5c):

Graphique 4 : Evolution du taux d'alphabétisation par sexe de 1990 à 2015 (en %).

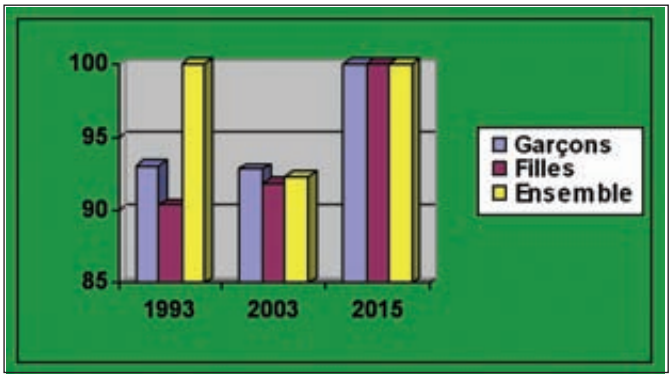

Sources : RGPH (2003) et EGEP (2005) MEN

Sur 53% des enfants de 13 à 19 ans inscrits dans un établissement secondaire, la moitié est de sexe féminin. Sur les 30% des élèves du secondaire qui sont en retard de scolarisation, il y a une parité garçons/filles, chaque groupe constituant environ la moitié des retardés scolaires.

Par contre, le taux de transition des élèves au supérieur diffère selon le sexe. Il est de 8% chez les garçons et de 4% chez les filles.

En ce qui concerne la participation des femmes à la vie socio-économique et politique, l'évolution de l'Indicateur Sexo-spécifique de Développement Humain laisse apparaître quelques progrès dans les efforts de réduction des disparités, en matière de développement, entre les hommes et les femmes: soit un taux d'accroissement moyen annuel de +0,49%.

L'évolution de l'Indicateur Participation Féminine (IPF) révèle une participation de plus en plus active des femmes dans les mécanismes de prise de décisions économiques et politiques avec un tournant majeur depuis 1996. En effet, l'IFP a évolué de l'ordre de +0,82 % en moyenne annuelle sur la période.

Graphique 5a : Evolution du rapport filles pour 100 garçons dans l'enseignement primaire de 1990 à 2015.

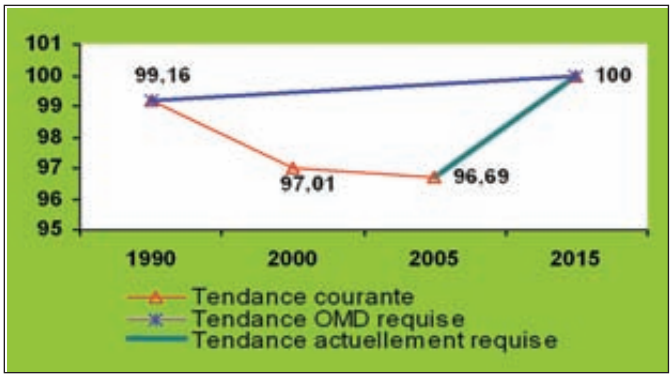

Sources : RGPH, EGEP, MEN

Le problème d'égalité des sexes ne se pose pas en matière d'éducation au Gabon.

Graphique 5b : Evolution du rapport filles pour 100 garçons dans l'enseignement secondaire de 1990 à 2015

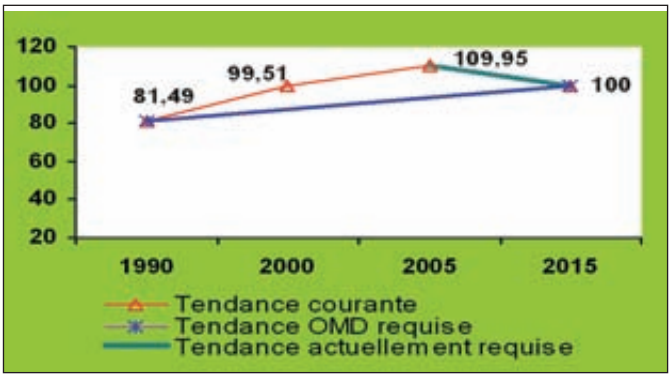

Sources : RGPH, EGEP, MEN

Graphique 5c: Evolution du rapport filles pour 100 garçons dans l'enseignement supérieur, 1990 à 2015.

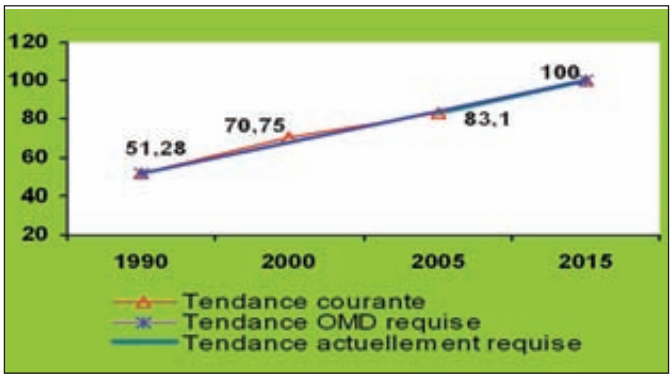

Sources : RGPH, EGEP, MEN

4.2 - Défis pour atteindre la cible

Les principaux défis pour atteindre l'objectif sont :

- l'amélioration du taux de réussite des filles au baccalauréat ;
- la sensibilisation des filles au problème de maternité précoce ;
- la promotion de l'accès des femmes aux postes électifs et de prise de décision ;
- la sensibilisation des hommes sur l'importance stratégique d'une meilleure participation des femmes à la vie nationale;
- la diminution du poids des pesanteurs culturelles répressives.

4.3 - Priorités pour l'aide au développement

L'assistance au développement devrait concerner particulièrement :

* la promotion de l'intégration de l'approche genre dans les politiques et les programmes bénéficiant de l'appui des partenaires au développement;
* le financement d'activités de renforcement de l'alphabétisation fonctionnelle ;
* le financement d'une étude relative à l'analyse comparative par sexe dans tous les domaines d'activités;
* l'élaboration de nouveaux textes de loi avec des dispositions moins discriminatoires pour les femmes;
* l'appui au renforcement de l'autonomisation économique de la femme.

4.4 - Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de surveillance de l'Environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort **Moyen** Faible
Qualité de l'enquête récente	**Fort** Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort **Moyen** Faible
Capacités d'analyses statistiques	**Fort** Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources	Fort **Moyen** Faible
Mécanismes d'évaluation et de gestion de l'information	Fort **Moyen** Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort **Moyen** Faible

4.5 - Progrès dans la réalisation de l'OMD et tendances

Indicateurs	1990	2000	2005	2015
9. Rapport filles /garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur	PRI=99,16 SEC=81,49 SUP=51,28	PRI = 97,51 SEC =99,51 SUP= 70,75	PRI = 96,69 SEC = 109,9 SUP=83,10	100%
10. Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes	N/A	N/A	98,73%	100%
11. Taux d'alphabétisation des femmes de 15 ans et plus par rapport aux hommes en Français	N/A	N/A	N/A	100%
12. Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole	N/A	N/A	N/A	50%
13. Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national	ASS=14,2% (1985-1990)	ASS=10,83% (2001) SEN=14,28% (2002)	N/A	20%

Données Source Importées des Annexes du présent rapport.

NOTE : PRI = Primaire ; SEC = Secondaire et SUP = Supérieur et ASS= Assemblée Nationale

4.6 Perspectives

L'environnement institutionnel et réglementaire reste caractérisé par une absence de textes spécifiques à l'approche genre . Toutefois, avec l'avènement du dernier gouvernement, la représentativité des femmes dans les instances de décision a été améliorée. Cette amélioration procède de la volonté affirmée du Chef de l'Etat d'impliquer davantage les femmes dans la gestion des affaires du pays, notamment au niveau des organes décisionnels.

OBJECTIF 4 : RÉDUIRE LA MORTALITÉ INFANTILE.

Cible 5

Réduire de deux tiers d'ici 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq (5) ans.

5.1 - Situation actuelle et tendance

Contrairement au secteur éducatif, les indicateurs de santé au Gabon sont plus préoccupants en particulier chez les enfants, malgré une baisse significative du taux de mortalité infantile. Ce taux est passé en effet de 155 pour 1000 en 1990 à 60 pour 1000 en 2005.

L'organisation des " Premières journées de lutte contre la mortalité maternelle et néonatale au Gabon " en septembre 2005 a permis d'établir un état des lieux exhaustif. Au Gabon, même si la mortalité néonatale touche près de 30 enfants sur 1000 naissances selon les estimations d'une étude réalisée au CHL de Libreville, ce taux reste élevé ; d'où la nécessité de le réduire par l'amélioration des techniques de prise en charge des patientes.

Graphique 6a : Evolution du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans de 1990 à 2015 (p.1000 naissances vivantes).

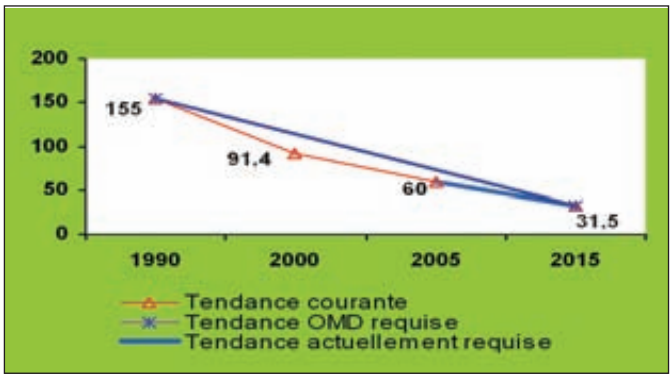

Sources : EDS, MSPP ; donnée1990= Valeur 1991.

Au début des années 1990, le Gabon était l'un des pays africains ayant atteint l'un des plus forts taux de couverture nationale en matière de vaccination des enfants (90% en 1993 alors que l'objectif fixé par l'OMS est de 80%). A partir des années 1996-1997, on assiste malheureusement à une baisse régulière et constante de cette proportion.

Tout en restant extrêmement faibles, les taux de couverture nationale présentés par le Programme Élargi de Vaccination (PEV) pour les années 2002 et 2003 laissaient apparaître une légère et relative amélioration par rapport à 2001.

Graphique 6b : Evolution du taux de mortalité infantile de 1990 à 2015 (p.1000 naissances vivantes).

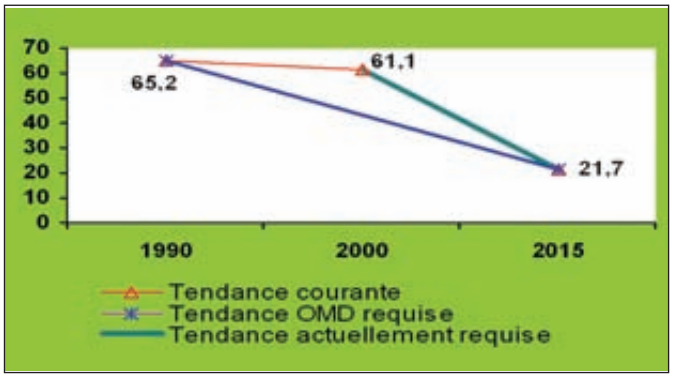

Sources : EDS, MSPP ; Donnée 1990= Valeur 1993

Graphique 6c : Résultats Journées Nationales de Vaccination POLIO 2005 par province.

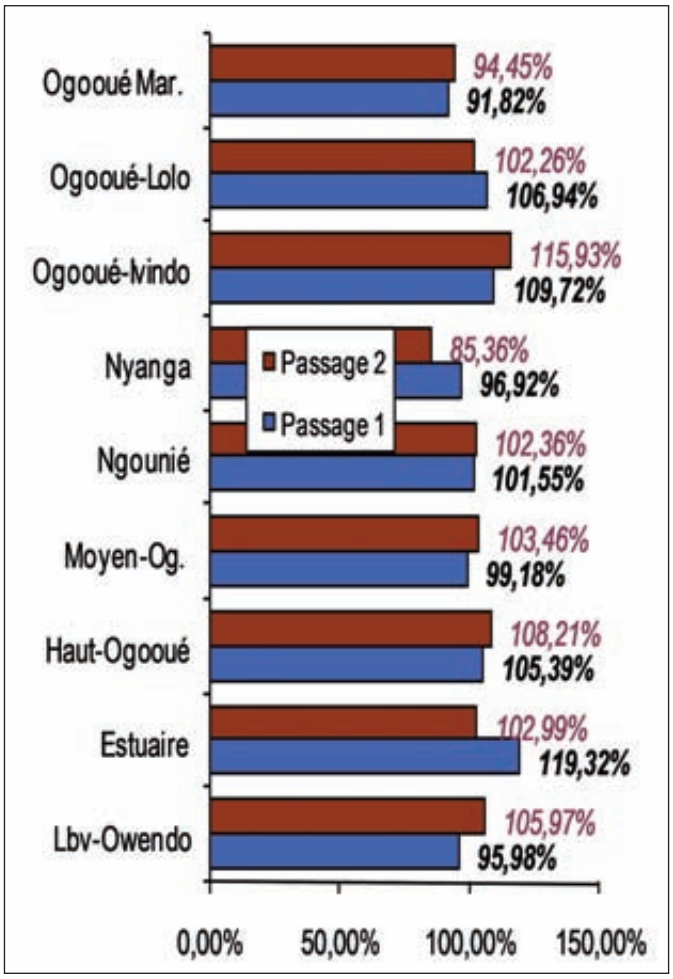

Source : UNICEF

La situation sanitaire reste cependant marquée par quatre types de déficits :

* En 2006, l'analyse des résultats des activités de vaccination du PEV montre clairement que même si le Gabon est loin d'atteindre les objectifs fixés par l'OMS, l'embellie commencée en 2002 se poursuit encore, mais reste insuffisante. Le taux national de couverture vaccinale n'est que d'environ 43%.

  La couverture vaccinale est aussi inégalement répartie entre les régions ; la région de Libreville enregistrant, avec 66%, le taux le plus élevé du pays alors que dans le Nord, moins de la moitié des enfants bénéficie de la couverture complète.

* L'insuffisance en matière d'approvisionnement en médicaments : selon les opinions recueillies auprès des ménages, les structures sanitaires sont insuffisamment dotées en médicaments. Ainsi, pour 45% des ménages, la non disponibilité des médicaments est la première cause d'insatisfaction au sujet des attentes en matière de santé. L'insuffisance chronique de la dotation en médicaments est plus fortement ressentie dans trois régions sur six : dans le sud (62% des ménages), le Nord (61%) et l'Est (47%).

* L'insuffisance des consultations post et prénatales.

* Le VIH/sida : 8,3% de femmes enceintes sont séropositives et sont susceptibles de transmettre le VIH à leurs enfants si les mesures préventives adaptées ne sont pas prises.

5.2 - Défis pour atteindre la cible

Ayant adopté une stratégie de base dont l'un des objectifs est la protection de la mère et de l'enfant, le Gouvernement gabonais a défini, en référence aux résultats des fora régionaux, quatorze objectifs en matière de santé, dont douze au niveau national, un au niveau régional et le dernier au niveau départemental.

Au niveau national, il s'agit entre autres de :

- Réduire la mortalité infantile d'ici 2010 ;
- Améliorer l'environnement sanitaire des populations ;
- Améliorer l'accès aux médicaments pour tous ;
- Améliorer la qualité de l'accueil et la qualité des soins ;
- Réformer les curricula de formations des professionnels de santé ;
- Rendre opérationnel le Système national d'information sanitaire ;
- Développer la recherche dans le système de santé Gabonais ;
- Renforcer la politique de communication ou d'information sanitaire sur la santé maternelle et infantile ;
- Réduire, voire éviter les ruptures de stocks de vaccins et résoudre les difficultés d'approvisionnement en vaccins et matériels pour les régions sanitaires de l'intérieur.

Au niveau régional, il s'agit de rendre opérationnel les Régions sanitaires. Quant au niveau départemental, l'objectif à atteindre est de rendre opérationnel les départements sanitaires.

5.3 - Priorités pour l'aide au développement

L'assistance au développement devrait concerner particulièrement :

- L'amélioration du taux d'accessibilité aux structures de santé;
- L'amélioration de la qualité des services ;
- L'augmentation du taux de couverture vaccinale ;
- La construction d'autres structures de santé.
- La systématisation des examens prénatals dans le reste du pays.

54 - Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de surveillance de l'Environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort **Moyen** Faible
Qualité de l'enquête récente	**Fort** Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort **Moyen** Faible
Capacités d'analyses statistiques	**Fort** Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources	**Fort** Moyen Faible
Mécanismes d'évaluation et de gestion de l'information	Fort **Moyen** Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort **Moyen** Faible

5.5 - Perspectives

Le système de Santé Gabonais repose sur trois secteurs de Santé : (i) le secteur public civil et militaire ; (ii) le secteur parapublic de la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) ; (iii) le secteur privé lucratif, non lucratif et traditionnel. Ces secteurs évoluent chacun suivant sa propre trajectoire, et donc sans qu'il n'y ait de relations formelles entre eux. Dès, lors, le système souffre d'un déficit de synergie, d'harmonisation et de complémentarité entre ses différentes composantes.

La faiblesse du cadre institutionnel se traduit par une définition insuffisante des relations hiérarchiques et opérationnelles entre les différents secteurs mais aussi par des dysfonctionnements à l'intérieur des secteurs. Il en résulte une mauvaise coordination intra sectorielle et un faible pouvoir de coordination des interventions sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, malgré les efforts certains consentis pour améliorer la qualité et la disponibilité de l'offre de soins, les principaux indicateurs restent faibles et accroissent le degré d'insatisfaction des populations.

Le respect des droits des Enfants est devenu un sujet de préoccupation

Durant le deuxième semestre 2004 par exemple, la Cellule d'Observation de la Santé Publique (COSP), avec l'appui du Ministère Français des Affaires Etrangères (MAE), a réalisé un état des lieux des ressources au niveau de toutes les structures sanitaires publiques, étape initiale de l'élaboration de la carte sanitaire du pays.

Une mission MEDIA/BK consultants, coordonnée par Bernard Kouchner a posé les jalons de la mise en place d'une Couverture Médicale Universelle au Gabon.

En outre, les Etats Généraux de la Santé qui se sont tenus à Libreville en Mars 2005, ont permis la définition consensuelle des objectifs et stratégies prioritaires dans le domaine de la santé.

A noter également l'élaboration d'un Programme National de Développement Sanitaire (PNDS) par la Cellule d'Observation de la Santé Publique (COSP), avec l'appui du MAE de la France, en juin 2005.

Enfin, des études complémentaires d'analyse de la situation ont été réalisées par le CREDES, avec l'appui de la BAD, en juillet-août 2005. Les thématiques abordées étaient : (i) l'architecture institutionnelle centrale et périphérique (régionalisation), les complémentarités intersectorielles publiques et privées et l'intégration des programmes prioritaires ; (ii) le financement de la santé et notamment le recouvrement des coûts ; (iii) les ressources humaines ; (iv) la contractualisation ; (v) le SNIS (conception et développement informatique) ; (vi) les déterminants de la santé : eau, hygiène, assainissement ; (vii) la recherche opérationnelle ; (viii) les infrastructures et la maintenance (expertise d'un architecte et d'un ingénieur biomédical) ; et (ix) l'approche genre. L'ensemble de ces documents ont été validés par le Gouvernement Gabonais.

D'une façon générale, il est nécessaire que les pouvoirs publics redéfinissent avec plus de précision, le cadre institutionnel général en vue d'asseoir des mécanismes de fonctionnement législatifs et réglementaires au profit du système de santé gabonais.

5.6 - Progrès dans la réalisation de l'OMD et tendances

Indicateurs	1990	2000	2005	2015
14. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	155 p.1000 (1992)	91,4 p.1000	60 p.1000	31,5 p.1000
15. Taux de mortalité infantile	N/A	61,1 p.1000	N/A	21,7 p.1000
16. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	13,02% (estimation)	44,2%	81,73%	100%

La cible qui est un taux de mortalité infantile en dessous de 22 pour 1000 pourrait potentiellement être atteinte en 2015 au regard des actions en cours.

OBJECTIF 5 : AMÉLIORER LA SANTÉ MATERNELLE.

Cible 6

Réduire de trois quarts d'ici 2015, le taux de mortalité maternelle

6.1 - Situation actuelle et tendance.

Deux indicateurs permettent de mesurer l'efficacité des interventions en matière de santé maternelle : le taux de mortalité maternelle et la proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié. Les statistiques du Ministère de la santé montrent que le taux de mortalité maternelle reste élevé au Gabon par rapport aux pays ayant le même niveau de revenu par habitant. L'objectif à atteindre en ce qui concerne la mortalité maternelle est de passer de 600 p. 100 000 à 150 p. 100 000, soit une diminution moyenne annuelle de 3%. Or de 1990 à 2000, il n'a diminué en moyenne que 1,35% par an.

Graphique 7: Evolution du taux de mortalité maternelle de 1990 à 2015 (p.100000 naissances).

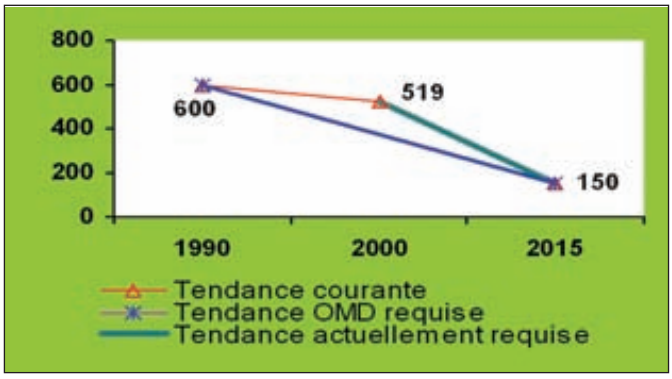

Sources : EDS, MSPP.

Par ailleurs, la proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié bien qu'en augmentation de 1990 à 2003 de 24 points, a amorcé en 2005 une tendance baissière. Elle se situe en effet à 85,8% contre 87,3% en 2003.

En 2003, sur 19001 accouchements (17195 dans le public et 1906 dans le parapublic et le privé), enregistrés dans les structures des 10 régions sanitaires, on a constaté 49 décès maternels et 156 décès de nouveaux nés au cours de la période néo natale.

Graphique 8: Accouchements assistés par un personnel de santé qualifié de 1990 à 2015 (en %).

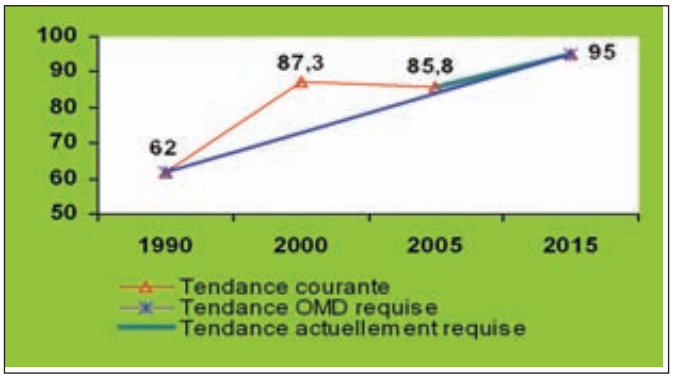

Sources : EDS, EGEP, MSP Donnée 1990: esti (Proj Gab90)

6.2 - Défis pour atteindre la cible

Les défis à relever sont aussi bien humains, matériels que financiers.

Sur le plan humain, l'amélioration de la santé maternelle passe par une augmentation du personnel de santé notamment dans les hôpitaux de l'intérieur, et la lutte contre les pratiques traditionnelles qui influencent négativement la volonté d'accéder aux soins.

Sur le plan infrastructurel, l'éloignement des centres de santé par rapport aux populations vulnérables et la vétusté des équipements et infrastructures constituent les principaux handicaps.

Sur le plan financier, les faibles revenus des populations, surtout rurales, ne permettent pas d'accéder aux soins de santé.

Aussi, pour améliorer la santé maternelle, il faudrait :

- Améliorer la qualité du personnel de santé et augmenter l'offre de personnel;
- Doter les infrastructures de santé hors de Libreville de personnel suffisant et compétent ;
- Mener des campagnes de sensibilisation pour éviter le rejet des méthodes modernes de soins au profit de la médecine traditionnelle à efficacité assez limitée ;

- Accroître les investissements dans le secteur de la santé avec la construction, la réhabilitation et l'équipement des maternités et des centres de santé maternelle et infantile pour augmenter le niveau et l'efficacité de l'offre de santé.

- Maintenir la tendance actuelle de la proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié dans toutes les régions.

- Mettre en place et institutionnaliser un forfait obstétrical pour un suivi régulier des femmes et une meilleure prise en charge clinique sur l'ensemble du territoire.

- Briser les tabous religieux et coutumiers entravant le recours aux systèmes de planification familiale, notamment en milieu rural.

6.3 - Priorités pour l'aide au développement

Les partenaires au développement devraient concentrer leur assistance sur :

- les campagnes de vaccination afin que les maladies que l'on pourrait éviter pour la mère et l'enfant le soient dans toutes les provinces ;

- la promotion de l'accès à des soins de qualité et à moindre coût dans toutes les régions ;

- l'augmentation du personnel de santé et des centres/cases/hôpitaux prioritairement dans les provinces ;

- La réduction du taux de mortalité maternelle et néo-natale par la création et le renforcement de la capacité des structures chargées d'assurer les CPN (consultations pré et post natales) et les SOU (soins obstétricaux d'urgence) ;

- L'amélioration de la qualité des soins, et la promotion des soins à moindre coût ;

- Le renforcement de l'information, éducation et communication (IEC) en faveur de la mère et de l'enfant ;

- La prévention des grossesses non désirées et des avortements clandestins en particulier chez les adolescentes et les jeunes ;

- L'amélioration de la survie du nouveau-né.

6.4 - Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de surveillance de l'Environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	**Fort** Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	**Fort** Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	**Fort** Moyen Faible
Capacités d'analyses statistiques	**Fort** Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources	Fort **Moyen** Faible
Mécanismes d'évaluation et de gestion de l'information	Fort **Moyen** Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort **Moyen** Faible

6.5 - Progrès dans la réalisation des OMD et tendances

Indicateurs	1990	2000	2005	2015
17. Taux de mortalité maternelle	600 p.100000 (1988)	519 p.100000	N/A	150 p.100000
18. Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	62% (estimation)	87,3%	85,8%	95%

6.6 - Perspectives

Compte tenu de l'évolution actuelle de la situation, il est probable que la cible soit atteinte d'ici 2015 comme le montrent les graphiques 7 et 8, à condition que le gouvernement oriente ses efforts à court terme vers l'équipement, la construction et la réhabilitation des structures sanitaires dans toutes les villes de provinces. De plus, l'atteinte de l'objectif nécessite que l'Etat mette en place une politique hardie de recrutement de personnel qualifié, en nombre suffisant et le répartisse de façon optimale sur l'ensemble du territoire national.

OBJECTIF 6: COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES

Cible 7
Stopper d'ici 2015, la propagation du VIH et commencer à inverser la tendance.

Mobilisation estudiantine contre le VIH/SIDA à l'Université Omar Bongo

7.1 - Situation actuelle et tendance

Selon les données actualisées de l'ONUSIDA[12], la prévalence parmi les personnes âgées de 15 à 49 ans est passée de 7,7% en 2001 à 8,1% en 2003. Ceci constitue une évolution importante par rapport à la prévalence d'il y a quinze ans, évaluée à 1,8% (en 1986). En 2003, le nombre de séropositifs était estimé à 48000 selon les données du Programme National de Lutte contre le sida (PNLS). La prévalence de l'infection au VIH a donc augmenté en moyenne de 20%. Vraisemblablement, la situation devient alarmante puisque des villes comme Libreville et Port-gentil ont franchi la barre fatidique de 8 %.

L'analyse des données disponibles sur les cas de sida montre que si le pic de la maladie se situait dans la tranche d'âge des 25-40 ans en 2003, aujourd'hui la maladie n'épargne aucune tranche d'âge comme le montre le graphique ci-dessous :

Graphique 9a : Pourcentage de VIH + selon la tranche d'âge et le sexe, tous motifs confondus.

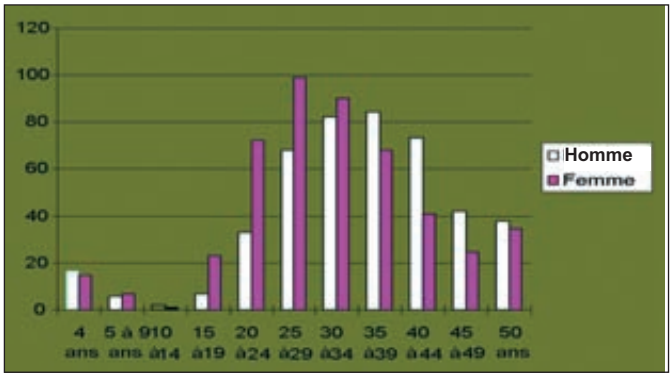

Sources : Données tirées de l'EGEP et EDS

(12) ONUSIDA, Gabon Epidemiological fact sheets on HIV/AIDS and STI, 2004

Ce graphique nous révèle en effet que :

* Il y a quasiment autant de femmes que d'hommes infectés dans les tranches d'âge allant de 0 à 19 ans et 30 ans et plus ;
* Les femmes sont deux fois plus infectées que les hommes entre 20-29 ans ($p < 0,0000$ significatif). Le sexe ratio est de deux femmes infectées pour un homme dans cette tranche d'âge (2/1) ;
* A partir de 15 ans la proportion de séropositifs augmente avec l'âge quel que soit le sexe.

Communiquer pour dire Halte au VIH/SIDA

Du point de vue des projections, il est possible de faire deux hypothèses :

(i) une hypothèse optimiste - compte tenu des programmes et activités mis en œuvre (voir graphique 9b) - selon laquelle, il faudrait avoir une incidence résiduelle négative de - 4000 PVVIH par an, soit une absence de contamination (incidence 0 et décès de 4000 PVVIH).

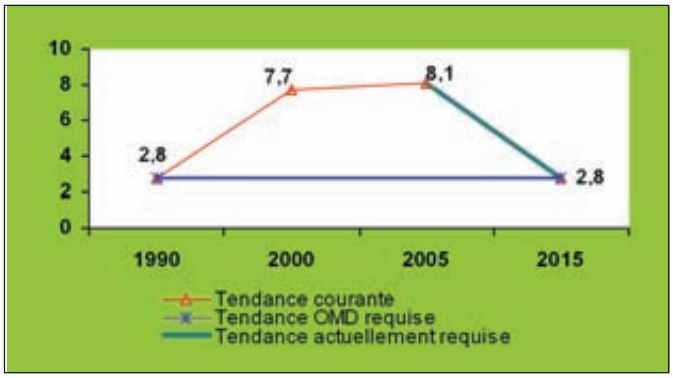

Graphique 9b : Prévalence du VIH/Sida de 1990 à 2015 (en %)

Sources : PNLS, ONUSIDA ; Donnée 2005= valeur 2004

(ii) Une hypothèse bien moins optimiste, qui considère que si l'état actuel de l'épidémie reste identique jusqu'en 2015, le taux de prévalence atteindrait les 9,7% chez les 15-49 ans.

A mi-chemin de ces deux hypothèses, il semblerait plus légitime en terme d'objectif, de travailler (même si cette mesure est plus difficile) à évaluer le recul de l'incidence au Gabon à l'horizon 2015. Une réduction de nouvelles contaminations annuelles serait, ainsi, un indicateur d'efficacité des actions de prévention primaire mettant en avant les changements de comportements sexuels des populations.

7.2 - Défis pour atteindre la cible

Le contexte pandémique crée un environnement qui accroît le risque que courent les ménages touchés de tomber dans la pauvreté ; le sida ayant, entre autres implications, la réduction de la capacité de production et des revenus, ainsi que l'augmentation des dépenses de santé .

Les défis sont donc nombreux pour mener à bien la lutte contre le VIH. Il s'agit principalement de :

* Promouvoir auprès des populations l'accès à une meilleure information sur le VIH en vue de changer certains comportements favorisants la pandémie;

* renforcer les capacités opérationnelles des techniciens chargés de mettre en œuvre ses actions notamment au niveau des provinces ;

* favoriser l'accès au dépistage volontaire et gratuit en démultipliant les centres offrant ce service ;

* développer un programme de marketing social du préservatif tout en brisant les tabous religieux et coutumiers qui entravent l'utilisation de la contraception ;

* améliorer la prise en charge thérapeutique des PVVIH en favorisant l'accès aux antirétroviraux et en développant des programmes de suivi et d'accompagnement.

Graphique 9c : Répartition par sexe des patients mis sous traitement en 2004 (N=513).

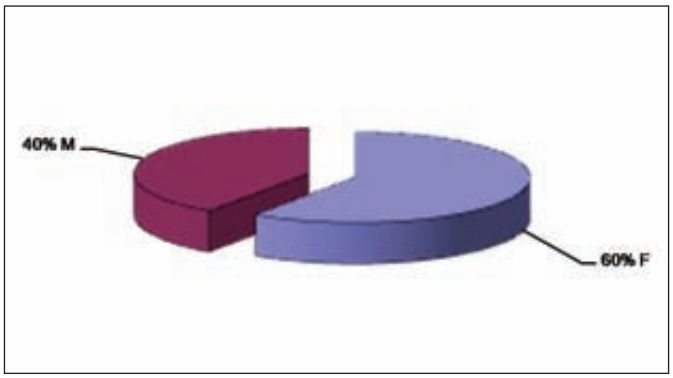

Sources : PNLS, ONUSIDA ; Donnée 2005= valeur 2004

7.3 - Priorités pour l'aide au développement

L'assistance au développement devrait concerner particulièrement :

- l'appui à l'amélioration de la qualité de vie et de la santé des PVVIH;
- le renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux ;
- la meilleure prise en compte des questions spécifiques que sont le genre et la co-infection TB/VIH ;
- l'appui au suivi/évaluation des programmes/projets mis en œuvre ;
- l'accès universel au traitement ;
- l'amélioration des conditions d'hygiène ;
- la sensibilisation pour l'utilisation des préservatifs ;
- l'amélioration de la formation du personnel des centres de santé et des formations sanitaires à l'approche syndromique de diagnostic et de traitement des MST ;
- l'intensification des mesures de prévention du sida et leur extension sur tout le territoire;
- La réduction de la prévalence des IST.

Graphique 10 : Evolution du taux de prévalence du VIH/sida parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 49 ans de 1990 à 2015 (en %).

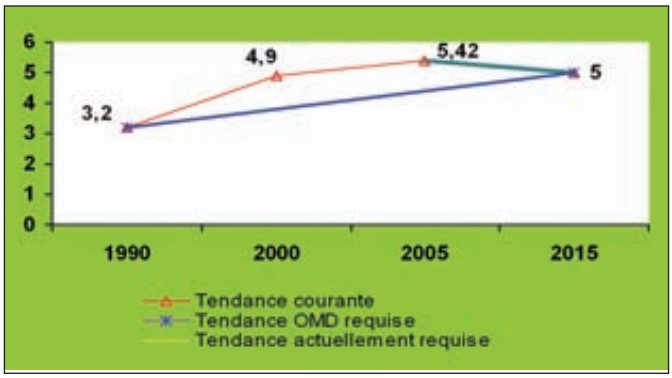

Donnée 1990= valeur1994-1995; donnée 2005=valeur 2004
Sources : PNLS, ONUSIDA.

Un jeune couple s'informe sur le VIH/SIDA

7.4 - Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de surveillance de l'Environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort **Moyen** Faible
Qualité de l'enquête récente	**Fort** Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	**Fort** Moyen Faible
Capacités d'analyses statistiques	**Fort** Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources	**Fort** Moyen Faible
Mécanismes d'évaluation et de gestion de l'information	Fort **Moyen** Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort **Moyen** Faible

75 - Progrès dans la réalisation des OMD et tendances

Indicateurs	1990	2000	2005	2015
19. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 49 ans.	2%	4,9%	N/A	2%
20.Taux de prévalence du VIH/Sida.	2,2% (1989) 2,8% (1991)	7,7%	N/A	2%
21. Taux d'utilisation de la contraception	N/A	F=35,6% H=53,4%	N/A	F=70% H=75%

7.6 - Perspectives

Le contrôle et l'inversion de l'évolution actuelle de la pandémie du VIH est l'un des objectifs stratégiques du Gouvernement à travers le Programme National de Lutte contre le Sida et les Maladies Sexuellement Transmissibles (PNLS/MST). Ces objectifs stratégiques seront atteints grâce à l'utilisation de certains instruments comme les Centres de Traitement Ambulatoires (CTA). A la mi 2006 en effet, le Gouvernement, appuyé par ses Partenaires au développement (ONUSIDA, OMS, Fonds Mondial), a construit, équipé et rendu fonctionnel au moins sept Centres de Traitement Ambulatoires (CTA) dans les grandes villes comme Libreville, Port Gentil, Franceville, Lambaréné et Koulamoutou

Au regard de la situation actuelle, l'objectif ciblé peut potentiellement être atteint en 2015.

Toutefois, une telle performance ne sera possible que si des mesures urgentes sont prises à savoir : l'intensification des campagnes de sensibilisation à l'intérieur du pays, l'ouverture des centres de soins et de distribution gratuite des médicaments et le suivi des malades.

Cible 8
Maîtriser d'ici 2015, le paludisme et d'autres maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.

8.1 - Situation actuelle et tendance

Outre le sida et les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), d'autres maladies représentent également un problème majeur de santé publique au Gabon. C'est le cas des vaginites infectieuses, des cervicites, du paludisme, des maladies diarrhéiques, des infections respiratoires, etc.

Pour ce qui concerne le paludisme, il reste encore un problème majeur de santé publique et sévit de façon holo endémique. Toutefois, des statistiques récentes du Ministère de la Santé Publique montrent que chez les enfants de moins de 5 ans, le taux d'incidence a beaucoup diminué entre 2000 et 2005, passant de 16,28% à 4,9%. Il est aujourd'hui proche de la cible qui est de 4%.

Par contre, le taux de prévalence de la tuberculose semble augmenter. En 2000, il était de 153 pour 10.000 contre 150 pour 10.000 en 1990. En 2002, la couverture de la population en stratégie DOTS estimée à 22% est restée aussi faible qu'en 2006. Aussi, les taux de dépistage, de guérison et de " perdus de vue " qui sont respectivement de 65%, 45%, et 50% sont-ils toujours restés faibles.

Graphique 11: Evolution du taux d'incidence du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans de 1990 à 2015 (en %).

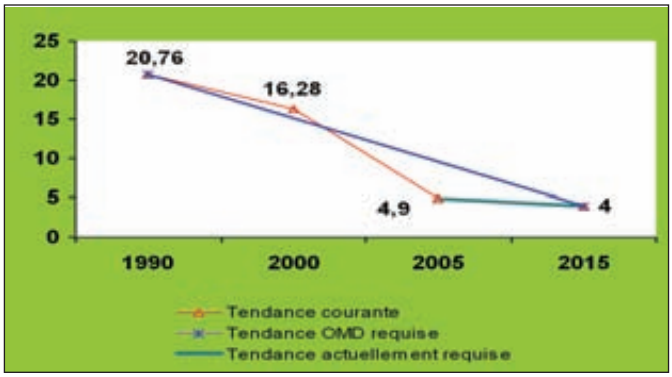

Donnée 1990 (estimation)
Sources : PEV, Observatoire du MSPP

8.2 - Défis pour atteindre la cible

Le Gabon voit depuis quelques années, se développer certaines maladies dites réémergentes. Ainsi, trois épidémies d'Ebola ont été enregistrées entre 1995 et 2001. De plus, des foyers de trypanosomiases et de tuberculose réapparaissent dans certaines régions. Par ailleurs, un autre défi consiste à apporter une solution administrative à la concentration excessive du personnel de santé dans les centres urbains, en particulier à Libreville.

8.3 - Priorités pour l'aide au développement

L'assistance au développement devrait concerner particulièrement :

- l'amélioration de la qualité de vie et de la santé ;
- la réduction de la morbidité et de la mortalité liées au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans et chez les femmes enceintes ;
- la promotion et la sensibilisation en faveur de l'utilisation des moustiquaires imprégnées ;
- la transformation sur place des plantes médicinales et/ou la production sur place des médicaments essentiels ;
- la proximité des centres et cases de santé des populations avec un personnel bien formé ;
- l'amélioration du taux de vaccination ;
- la prise en charge des malades du paludisme par l'Etat.

Offrir à la population des soins de qualité

Graphique 12: Evolution du taux de prévalence de la tuberculose de 1990 à 201(p.100000).

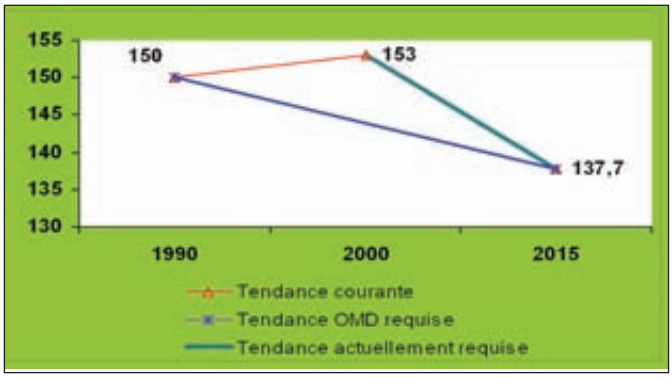

Donnée 1990 (estimation)

Sources : MSPP, Programme National de Lutte contre la tuberculose

8.4 - Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de surveillance de l'Environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort **Moyen** Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort **Moyen** Faible
Capacités de traitements statistiques	**Fort** Moyen Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort **Moyen** Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources	Fort **Moyen** Faible
Mécanismes d'évaluation et de gestion de l'information	Fort Moyen **Faible**
Publication et diffusion de l'information	Fort Moyen **Faible**

8.5 - Progrès dans la réalisation de l'OMD et tendances

Indicateurs	1990	2000	2005	2015
22. Taux d'incidence du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans	20,76%	16,28% (1996)	N/A	4%
22a. Taux brut de mortalité des enfants due au paludisme	N/A	N/A	N/A	N/A
22b. Taux de prévalence de la tuberculose	150 p.100000	N/A	153 p.100000	137,7 p.100000
22c. Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée sous surveillance directe	N/A	N/A	N/A	N/A

8.6 - Perspectives

La tendance actuelle peut être inversée et la cible atteinte probablement d'ici à 2015 si les performances des programmes mis en place se sont améliorées. En effet, le taux de couverture en Traitement Préventif Intermittent (TPI) 1 est de 66,2 % et de 42, 2 % pour le TPI2. Par ailleurs, on observe une faible accessibilité à un traitement correct à base d'ACTs (10, 6%) pour plusieurs raisons : (i) les difficultés rencontrées dans l'approvisionnement en ACTs, (ii) l'existence et l'approvisionnement des structures sanitaires en antipaludiques non recommandés par la politique nationale, (iii) le traitement par les antipaludiques non recommandés utilisés dans 41,3 % des cas, (iv) supervision insuffisante et manque d'information des populations, (v) la non maîtrise des mécanismes de gestion des stocks causant l'expiration de quantités non négligeables d'ACTs.

OBJECTIF 7 : ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE

Cible 9

Intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.

9.1 - Situation actuelle et tendance

La forêt gabonaise couvre 22 millions d'hectares dont 14 millions relèvent du domaine permanent de l'Etat et 8 millions d'hectares du domaine rural (forêts communautaires, domaine de chasse et de pêche, etc.). Le domaine permanent de l'Etat se subdivise en 10 millions d'hectares de forêts de production de bois d'œuvre et 4 millions d'hectares d'aires protégées.

Tableau 4: Terres protégées (en km²)

Parcs nationaux	Superficies
AKANDA	540
BIROUGOU	690
IVINDO	3.000
LOANGO	1550
LOPE	4.970
MAYUMBA	960
MINKEBE	7.560
MONTS DE CRISTAL	1.200
MOUKALABA-DOUDOU	4.500
MWAGNA	1.160
PLATEAUX BATEKE	2.050
PONGARA	870
WAKA	1.070
Ensemble	**30.120**

Source : Conseil National des Parcs Nationaux, 2004

La croissance annuelle moyenne de cette forêt est estimée à 2 m³/ha, avec un taux de déboisement inférieur à 1% en raison, non seulement de la faiblesse de la pression démographique, mais également de la régulation de l'exploitation par l'Etat. La forêt gabonaise constitue une partie significative des forêts tropicales dans lesquelles vivent plus de la moitié des espèces animales et végétales de notre planète. Son ratio superficie exploitable par rapport à la surface boisée est supérieur à 90% et représente l'un des taux les plus élevés d'Afrique.

On y dénombre 8 000 espèces végétales dont 400 essences connues et seulement 60 exploitées que l'on peut subdiviser en deux grands groupes : l'Okoumé/Ozigo et les autres essences dites bois divers. Les réserves d'Okoumé-essence à valeur commerciale la plus répandue qui possède d'excellentes aptitudes au déroulage permettant la fabrication du contreplaqué de bonne qualité-sont évaluées à 130 millions de m³. Le potentiel total en bois d'œuvre est évalué à environ 400 millions de m³.

Depuis le sommet de Rio, les problématiques ont été globalisées. Le Gabon dispose de grandes potentialités naturelles qui peuvent être mises à profit dans son processus de développement économique et social. Sa forêt constitue une partie significative du massif forestier du bassin du Congo qui revêt une importance toute particulière pour l'ensemble de la planète, notamment au regard des préoccupations liées aux changements climatiques et à la préservation de la biodiversité.

Graphique 13: Superficie des terres protégées pour préserver la biodiversité de 1990 à 2015 (en km²).

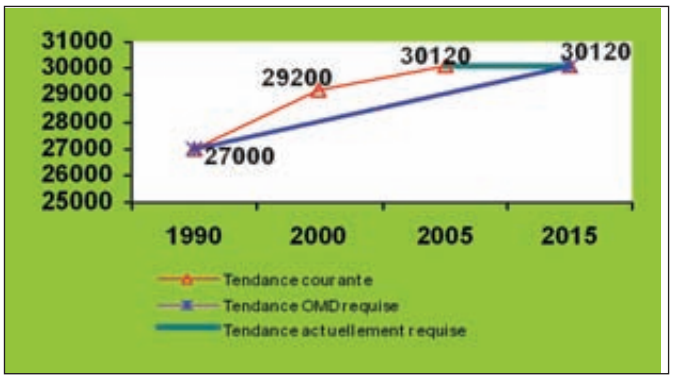

Sources : CNPN, WCS, NGS, MEF, FAO, Ambassade de France

Les mutations économiques et sociales profondes engendrées par l'exploitation des matières premières et de la forêt ont eu un impact négatif sur l'environnement, le style de vie, l'habitat, etc. Selon les données de la Première Communication Nationale sur les changements climatiques, les émissions des gaz à effet de serre par toute l'industrie au Gabon (industries manufacturières et de construction) se sont, par exemple, accrues de 1990 à 2003, passant de 8267 kg ECO2 par habitant à 8600 kg ECO2. En 2005, on a toutefois observé l'amorce d'une tendance (continue) à la baisse avec un niveau d'émission de gaz à effet de serre qui est tombé à 17 Kg ECO2, par habitant et par jour équivalent à 6205 Kg ECO2 par habitant et par an.

Sensibiliser contre la destruction des ressources forestières en milieu rural.

Aussi, est-il important de signaler que le Gabon a une capacité de séquestration nette de gaz à effet de serre de 494.897,42 GgECO2, correspondant à plus de dix fois son niveau actuel d'émission.

Graphique 14: Evolution des émissions de gaz à effet de serre par habitant de 1990 à 2015 (en kgECO2).

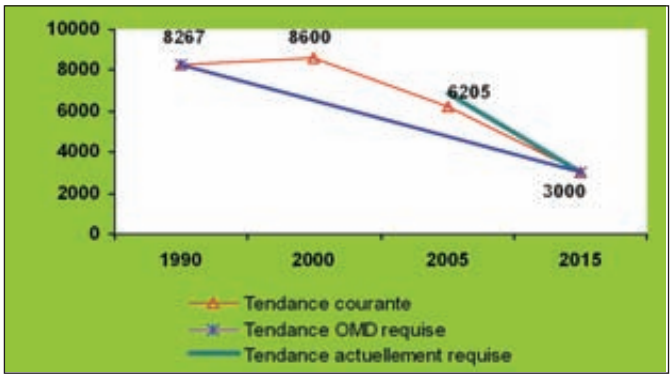

Donnée 1990=valeur 1994
Sources : Direction de l'Environnement

9.2 - Défis pour atteindre la cible

De nombreuses études scientifiques réalisées ont révélé des problèmes majeurs, en ce qui concerne la gestion de l'environnement :

* la forte pression sur l'exploitation de certains ressources naturelles à forte valeur ajoutée (ressources ligneuses, faune et flore) ;

* la pollution au sein des agglomérations urbaines et rurales, en particulier des eaux de surfaces et des nappes phréatiques ;

* la mauvaise gestion de la ressource en eau potable ;

* l'accès difficile aux sources d'énergie à usage domestique pour les couches sociales les moins nanties des villes et des agglomérations rurales ;

* le manque de moyens matériels et financiers pour exercer certaines activités relevant du domaine de l'environnement, de la valorisation des produits forestiers non ligneux et du secteur de la pêche ;

* l'inefficacité des structures de coordination des projets de développement en milieu rural.

L'ambition du Gouvernement qui est de conférer à ce secteur un rôle de premier plan dans l'économie gabonaise se heurte à certaines difficultés qui sont :

* l'insuffisance de la main d'œuvre qualifiée ;

* la faiblesse du taux de transformation locale de la ressource ;

* le caractère relativement plus élevé que dans les pays voisins, des coûts de facteurs de production ;

* la faiblesse de la participation des nationaux à l'exploitation et à la transformation du bois ;

* la dégradation des infrastructures de transport et d'évacuation des produits forestiers ;

* l'étroitesse du marché intérieur, d'où une très forte dépendance vis à vis des marchés étrangers ;

* la faiblesse des statistiques forestières ;

* l'insuffisance de la contribution du secteur au développement rural ;

* la faiblesse de la recherche-développement ;

* la relative faiblesse des ressources financières propres, notamment en milieu gabonais, et l'absence d'un système de crédit approprié.

De très nombreuses études ont rendu compte[14] de cette situation anachronique et de multiples pistes ont été explorées pour dynamiser ce secteur et l'amener à de plus grandes contributions tant en termes de formation du Produit intérieur brut que de réduction du chômage par l'accroissement du niveau de l'offre d'emplois.

9.3 - Priorités pour l'aide au développement

L'assistance au développement devrait concerner particulièrement :

- la réalisation des études sur le niveau de pollution des

(14) République gabonaise : Commission interministérielle pour l'industrialisation de la filière bois ; Kango 1996 ;
OIBT : Elaboration d'un plan directeur en matière d'industrialisation de la filière bois au Gabon en conformité avec les normes de gestion durable des forêts ; 1998
PNUD-OIT : Stratégie d'intégration et de valorisation des ressources humaines dans la filière bois au Gabon ; 1999.

eaux dans les sites d'exploitation du pétrole et du manganèse ;

- l'aménagement des zones protégées.

Dans le secteur forêt, la politique gouvernementale vise trois objectifs spécifiques :

* mettre sous aménagement 10 millions d'hectares de forêts de production ;
* classer et valoriser 4 millions d'hectares en aires protégées, dont 3 millions d'hectares en Parcs Nationaux et 1 million d'hectares en réserves de faune et domaine de chasse ;
* développer les capacités de transformation locale des produits de base (bois, etc.) pour les porter à 75 % en 2012.

9.4 - Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

L'aperçu de la situation tel qu'il découle des graphiques

Eléments de surveillance de l'Environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort **Moyen** Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort Moyen **Faible**
Capacités de traitements statistiques	**Fort** Moyen Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort **Moyen** Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources	Fort **Moyen** Faible
Mécanismes d'évaluation et de gestion de l'information	Fort **Moyen** Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort Moyen **Faible**

ci-dessus (pages 35 et 36), montre que la cible pourrait vraisemblablement être atteinte d'ici 2015 compte tenu de la faible pression démographique.

9.6 - Perspectives

La nouvelle politique environnementale du Gabon pour les prochaines années s'organise autour de deux axes :

* donner un environnement de qualité au plus grand nombre ;
* faire du Gabon un pays de référence dans le bassin du Congo.

Cette politique fait référence à quatre textes de loi : la loi n° 16/93 du 26 août 1993 relative à la protection de l'environnement, dite code de l'environnement, le code forestier, le code de la pêche, et le code minier.

Concernant plus précisément la gestion durable des forêts, l'action gouvernementale s'est inscrite, en 2002, dans la continuité des mesures prises depuis deux ans, notamment :

* les plans d'aménagement dont les études de faisabilité couvrent actuellement 3 millions d'hectares
* l'institution des forêts communautaires en zone rurale afin que les populations puissent bénéficier de l'exploitation des forêts de leur localité. Le Gouvernement gabonais a décidé de consacrer 10,8 % de son territoire national à la création d'un réseau d'aires protégées et de parcs nationaux, ce qui représente une superficie de 2.900.000 hectares. Il compte également inscrire 15 % de son territoire au compte du patrimoine.

Plusieurs outils stratégiques ont été élaborés, notamment :

* le Plan National d'Action Environnemental (PNAE) dont le Livre Blanc a été validé en 1999 par le Gouvernement ;
* la Stratégie Nationale et Plan d'Action pour la Conservation de la Biodiversité (SNPA-DB) ;
* le Plan d'Action Forestier National ou Tropical (PAFN ou PAFT).

Le Gabon est également signataire de certains accords internationaux comme les protocoles de Rio et de Kyoto.

Finalement, il est important de préciser que la valorisation de la biodiversité ne sera un acquis durable que lorsque les acteurs du secteur intégreront les principes de préservation et de protection de l'environnement dans leurs démarches stratégiques et opérationnelles.

Cible 10

Réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable

Le Gabon est globalement caractérisé par un taux d'accès à l'eau potable particulièrement élevé (82,5% des ménages), notamment en milieu urbain. Toutefois, on note que 16% des ménages utilisent encore de l'eau impropre à la consommation. L'analyse détaillée révèle l'existence de disparités significatives, notamment au détriment du monde rural où les eaux de surface représentent encore, pour 59,3% des ménages, la principale source d'alimentation. Même en milieu urbain, l'approvisionnement direct (robinet individuel) ne concerne qu'à peine la moitié (50,2%) des ménages.

A l'échelle nationale, la proportion des ménages disposant d'un robinet individuel est encore moins importante (42,2%).

Renforcer le programme d'hydraulique villageoise pour permettre un accès à l'eau potable pour tous.

En général, plusieurs facteurs affectent le niveau d'approvisionnement en eau potable. Le premier est le niveau de vie : parmi les 20% les plus riches de la population, plus de trois quarts (89,4%) des ménages bénéficient de l'eau courante alors que chez les 20% les plus pauvres, seul près du tiers (32,2%) des ménages s'approvisionne en eau courante. Le second est la zone d'habitat, avec le Sud et le Nord qui enregistrent les taux les plus faibles.

Tableau 5: Répartition des ménages ayant accès à l'eau potable (en %).

	Accès à l'eau potable	Approvisionnement en eau		
		SEEG	Forage	Puits et rivières
Quintile				
Plus pauvre	65,3	58.1	9,6	65,3
Moyen pauvre	77,3	74.5	4,8	77,3
Moyen pauvre	79,4	80.8	3,8	79,4
Moyen riche	85,6	83.2	3,3	85,6
Plus riche	89,4	88.5	2,2	89,4
Milieu de résidence				
Urbain	93,2	93.8	0,8	93,2
Rural	39,3	24.3	16,4	39,3
Région de résidence				
Libreville	98,5	99.4	0,1	98,5
Port-Gentil	98,7	99.2	0,4	98,7
Nord	49,5	36.5	14,1	49,5
Sud	58,9	52.5	10,3	58,9
Est	73,1	67,8	7,4	24,9
Ouest	72,6	71,3	2,9	25,9
Gabon	82,5	80,1	3,9	16,0

Sources : Diagnostic de la pauvreté au Gabon, Banque Mondiale/MPPD (DGSEE), octobre. 2005

10.2 - Défis pour atteindre la cible

En milieu urbain : En rapport avec la durée de la concession (20 ans), 26 nouveaux centres regroupant une population de 38.000 habitants en 2015 doivent être équipés d'infrastructures de production, de transport et de distribution d'eau potable. A cet horizon, toutes les populations et la majorité des agglomérations regroupant plus de mille habitants seront alimentées en eau par la SEEG.

A Libreville où la population devrait passer de 462.000 habitants en 1995, à 1.008.000 habitants en 2015, la consommation annuelle de l'agglomération devrait atteindre 50 millions de m^3 en 2015, contre 32 millions de m^3 en 1995 et 42,6 millions de m^3 en 2004. Cela devrait se traduire par un nombre total de 141.000 branchements particuliers en 2015, avec un taux de desserte des populations estimé à 70%.

En outre, le Gouvernement, soucieux de l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables vivant dans les quartiers sous intégrés a élaboré, en collaboration avec la SEEG, une politique d'approvisionnement à leur profit. Cette alimentation sera assurée à partir de bornes fontaines gérées par des fontainiers qui livreront, moyennant paiement, l'eau potable aux populations les moins nantis.

A cet effet, dans le cadre du programme Villes Santé, il est prévu dans les quartiers périphériques urbanisés et non structurés de la Commune de Libreville la construction de :

* 50 bornes fontaines ;
* 50 lavoirs.

L'objectif visé à travers la construction de ces ouvrages est, entre autres, la satisfaction des besoins en eau potable de 1300 familles habitant ces zones, et qui n'ont pas accès aux services de la SEEG et /ou de la Mairie.

En milieu rural : d'ici à 2015, et en fonction de l'embellie de sa situation financière, le Gabon se propose d'accélérer le programme d'électrification rurale et de mise en place des mini-réseaux d'adduction en eau potable (AEP) dans les villages à forte densité démographique. Dans les villages déjà dotés d'infrastructures électriques et d'ouvrages d'hydraulique villageoise, il est question de réaliser " une Hydraulique Villageoise Améliorée ", en construisant des réseaux inter villageois, gérés de manière participative et communautaire, en collaboration avec les villageois bénéficiaires.

Cette eau livrée aux populations rurales, sera traitée conformément aux normes édictées par l'OMS en la matière, et fera l'objet d'une vente en bonne et due forme. Les fonds collectés serviront à l'entretien des ouvrages et au paiement du responsable de la maintenance de ceux-ci. A cet effet, il est nécessaire d'introduire, en milieu rural, des mécanismes de fixation des prix de l'eau, propres à assurer un mode de répartition de l'eau aussi équitable que possible.

Afin d'assurer une exploitation optimale du potentiel du pays, le Gouvernement a confié, depuis le 13 juin 1997 à la SEEG, filiale du Groupe français VEOLIA WATER, la concession, sur l'ensemble du territoire national, du service public de la production, du transport et de la distribution de l'eau potable et de l'énergie électrique pour une durée de vingt (20) ans.

Ainsi, l'approvisionnement en eau potable et en énergie électrique des grands centres urbains incombera à la SEEG dans le cadre de la concession, alors que l'alimentation en électricité et en eau potable des centres isolés, notamment en milieu rural, revient à l'Etat, avec obligation de réaliser toute installation, selon certaines normes, de manière à permettre leur incorporation future dans le domaine concédé à la SEEG.

La préservation de l'environnement comme de lutte contre la désertification

En outre, ont été créés, avec la promulgation de la loi 8/93 du 7 avril 1993 fixant le régime juridique de la production, du transport et de la distribution de l'eau potable et de l'énergie électrique, les fonds spéciaux de l'eau et de l'électricité (lois 9/93 et 10/93 du 7 avril 1993).

Ces fonds spéciaux, gérés par le Conseil National de l'Eau et de l'Electricité (CNEE), permettent aux Municipalités, à leur demande, de réaliser les investissements nécessaires en matière d'installation de bornes fontaines, d'éclairage public et dans une certaine mesure, d'extension des réseaux d'eau et d'électricité.

Toutefois, le Gouvernement, soucieux de l'amélioration des conditions de vie et du bien-être des populations habitant en milieu rural, a fait le choix d'une péréquation des tarifs de la basse tension et de l'eau potable. Autrement dit, pour des conditions d'abonnement équivalentes, les tarifs de la basse tension et de l'eau potable sont identiques dans tous les centres d'exploitation de la SEEG.

Dans le même ordre d'idées, il a été institué un tarif social, tant pour l'électricité que pour l'eau potable, afin de faciliter l'accès de ces produits de première nécessité aux couches sociales les plus défavorisées. Ces conditions ont été maintenues après la privatisation.

Enfin, la loi 8/93 du 7 avril 1993 et son décret d'application n°629/PR/MMEP du 18 juin 1997, confient à l'Etat le rôle de régulateur du secteur, en lui conférant des prérogatives en matière d'attribution des “ permis “ d'exploitation du domaine public (sous forme de concession ou autres), de contrôle des services concédés et de sanctions pour les insuffisances constatées.

10.3 - Priorités pour l'aide au développement

L'assistance au développement devrait concerner particulièrement :

* le renforcement des capacités en matière de micro-électricité (construction de petits barrages hydroélectriques) ;
* la construction de lignes moyenne tension ;
* le renforcement du Schéma Directeur Eau de Libreville ;
* la réhabilitation du Réseau Hydrométrique National ;
* la modernisation des équipements et l'augmentation de la capacité d'offre en eau.

10.4 - Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de surveillance de l'Environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort **Moyen** Faible
Qualité de l'enquête récente	**Fort** Moyen Faible
Capacités de traitements statistiques	**Fort** Moyen Faible
Capacités d'analyses statistiques	**Fort** Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources	**Fort** Moyen Faible
Mécanismes d'évaluation et de gestion de l'information	**Fort** Moyen Faible
Publication et diffusion de l'information	**Fort** Moyen Faible

Graphique 15 : Evolution de la proportion des ménages ayant accès à une source d'eau potable de 1990 à 2015 (en %).

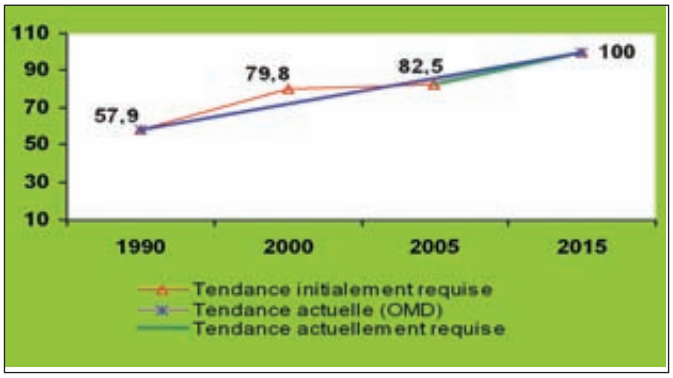

Donnée 1990 =valeur 1993; donnée 2000=valeur 2003
Sources: DSCRP, RGPH, EGEP, EBSP, PAPSUT.

10.5 - Perspectives

L'aperçu de la situation par rapport à la cible montre que celle-ci pourrait potentiellement être atteinte en 2015.

Cible 11

Améliorer sensiblement d'ici 2015, l'habitat des gabonais.

11.1 - Situation actuelle et tendance

C'est au cours des années 1976 - 1977 que le Gabon a connu un boom démographique sans précédent résultant d'une immigration étrangère massive doublée de l'exode rural qui ont conduit à une croissance urbaine non maîtrisée et concentrée hauteur de 70 % sur les deux principales villes du pays : Libreville et Port-Gentil.

Cette croissance s'est faite de façon anarchique, sans plan d'urbanisme se traduisant à certains endroits par une occupation sauvage des parcelles non assainies des bas-fonds où les conditions de logement sont particulièrement précaires.

Habitat spontané dans un quartier sous-intégré de Libreville.

L'état général de l'habitat et du logement est sans doute en relation avec la situation qui prévaut en matière de droit foncier. En effet, il ressort qu'à peine 15% des ménages propriétaires de leur logement détiennent un titre foncier, avec des variations entre zones : 17% de propriétaires avec titre foncier en milieu urbain contre 9% en milieu rural ; ils sont 18% à Port Gentil, contre 16% à Libreville et la région de l'Est, et 13% dans le Sud. On note aussi un facteur genre : les ménages ayant à leur tête une femme disposent plus fréquemment de titres fonciers que les ménages ayant à leur tête un homme.

Tableau 6 : Répartition des ménages selon le mode d'éclairage et le mode de cuisine (en %).

	Mode d'éclairage		Mode de cuisine	
	Pétrole	Electricité SEEG	Gaz	Pétrole
Quintile				
Plus pauvre	40,0	59.1	39,4	40,0
Moyen pauvre	25,3	74.5	59,8	25,3
Moyen	22,1	77.8	66,9	22,1
Moyen riche	14,9	85.1	73,6	14,9
Plus riche	9,1	91.0	77,8	9,1
Urbain	6,8	93.3	79,6	6,8
Rural	65,4	34.6	22,6	65,4
Région de résidence				
Libreville	2,4	97.1	89,1	2,4
Port-Gentil	2,7	97.3	97,3	2,7
Nord	51,2	48.8	25,9	51,2
Sud	55,1	45.0	25,6	55,1
Est	25,3	74,8	46,6	25,3
Ouest	22,3	77,7	67,5	22,3
Gabon	18,3	81,7	68,3	18,3

En 2005, le pourcentage des ménages ayant accès à un meilleur système d'assainissement en termes d'évacuation des ordures ménagères est resté relativement faible (45,4%) bien qu'en augmentation par rapport à 2003 (28,97%). Il en est de même pour ce qui concerne les toilettes : 38,3% contre 23,25% en 2003. La proportion de Gabonais ayant accès au logement a légèrement diminué en 2005 : 45,48% contre 46,23% en 2003.

Graphique 16 : Proportion des ménages ayant accès à un meilleur assainissement de 1990 à 2015 (en %).

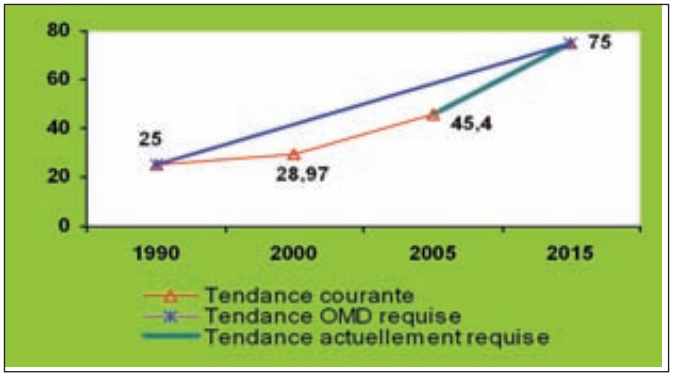

Donnée 1990=valeur 1993; donnée 2000=valeur 2003
Sources: DSCRP, RGPH, EGEP, EBSP

La forte demande en logement et les difficultés à y répondre aggravent le problème de la pauvreté, conduisant à l'édification des bidonvilles dans lesquels les conditions de salubrité sont en deçà des normes. Compte tenu du niveau de l'indice synthétique de fécondité (4,3 enfants par femme en 2000), la population urbaine, en s'accroissant à un rythme de 3,2% en moyenne annuelle, aggraverait cette situation.

11.2 - Défis pour atteindre la cible

Le déficit noté dans l'offre de logements décents au Gabon reste encore important ; ceci explique dans une certaine mesure, la précarité des conditions de vie des populations dans les grands centres urbains et notamment à Libreville. Un diagnostic sectoriel récent dresse le tableau suivant :

* déficit en logements neufs : 130 000 unités sur 20 ans ;
* besoins en résorption d'habitations insalubres : une moyenne de 1500 logements par an ;
* besoins à long terme : 160 000 logements à construire sur les 20 ans à venir.

De manière générale, l'habitat reste en grande partie caractérisé au Gabon par sa précarité et son insalubrité. La précarité de l'habitat peut être saisie à travers le type de matériaux de construction utilisé. Selon l'EDS , la précarité de l'habitat touche 8% des ménages vivant dans des maisons en parpaing et 38% dans des maisons en bois.

Quant à l'insalubrité, elle continue de persister malgré les efforts réalisés dans ce secteur. En effet, le premier rapport de suivi des OMD publié en 2003 et le tableau N° 7 ci-dessous confirment cet état de fait.

Sur l'ensemble du territoire, seuls 22% des ménages disposent de WC équipés de chasse d'eau. Le déficit qui touche à cet égard les ménages les plus riches (36,2% équipés) est plus grave pour les ménages les plus pauvres (2,3% de ménages équipés). En milieu urbain, à peine un quart des ménages (25,9%) est équipé, alors qu'en milieu rural la proportion de ménages équipés tombe à 6,3%. De toutes les régions, la mieux lotie est Libreville avec environ un tiers de ménages (28,9%) équipés pendant que la moins bien lotie est le Sud avec un nombre de ménages (6,8%) à peine supérieur à celui enregistré dans le monde rural.

Tableau 7 : Répartition des ménages ayant accès à un mode d'aisance adéquat (en %).

	WC avec chasse d'eau	Latrines aménagées
Quintile		
Plus pauvre	2,3	11,1
Moyen pauvre	9,4	15,5
Moyen	14,7	16,9
Moyen riche	21,7	18,4
Plus riche	36,2	16,8
Millieu de résidence		
Urbain	25,9	18,8
Rural	6,3	6,5
Région de résidence		
Libreville	28,9	23,0
Port-Gentil	24,7	21,1
Nord	8,5	9,3
Sud	6,8	7,0
Est	18,4	10,7
Ouest	21,8	9,4
Gabon	22,0	16,3

Source : Diagnostic de la pauvreté au Gabon, Banque Mondiale/MPPD (DGSEE), octobre 2005.

11.3 - Priorités pour l'aide au développement

L'assistance au développement devrait concerner particulièrement :

* la finalisation de la définition des politiques sectorielles ;
* l'amélioration des conditions de salubrité en milieu urbain en utilisant des technologies à haute intensité de main d'œuvre ;
* la réforme du droit foncier ;
* la réduction des risques de pollution minière et pétrolière ;
* la construction de logements sociaux de type HLM ;
* le financement d'un plan d'urbanisme.

11.4 - Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de surveillance de l'Environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	**Fort** Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort **Moyen** Faible
Capacités de traitements statistiques	**Fort** Moyen Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort **Moyen** Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources	**Fort** Moyen Faible
Mécanismes d'évaluation et de gestion de l'information	Fort **Moyen** Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort **Moyen** Faible

11.5 - Perspectives

Au regard de la situation actuelle, la cible devrait probablement être atteinte en 2015 comme l'indique le graphique relatif à l'évolution de la proportion des ménages ayant accès à des services d'assainissement de meilleure qualité.

11.6 - Progrès dans la réalisation de l'OMD et tendances

Indicateurs	1990	2000	2005	2015
23. Proportion de zones forestières	N/A	85%	85%	85%
24. Superficie des terres protégées pour préserver la biodiversité (km²)	N/A	30120	30120	30120
25. PIB par unité d'énergie consommée (rendement énergétique)	N/A	N/A	N/A	N/A
26. Émissions de dioxyde de carbone (par habitant) (kgECO2) et consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone (CFC)	8267,2 (1994)	8600	6900	3000
27. Proportion des ménages utilisant des combustibles solides	39,70% (1993)	N/A	31,61%	15%
28. Proportion des ménages ayant accès à une source d'eau meilleure	57,9% (1993)	N/A	84% (82,50%)	95%
29. Proportion des ménages ayant accès à un meilleur système d'assainissement :	25% (1993)	N/A	45,40%	75%
* Ordures ménagères	33%	N/A	40,81%	75%
* Toilettes (chasse)	18%	N/A	38,3%	75%
* Eaux usées (puisard)	10%	N/A	31,8%	75%
30. Proportion de la population ayant accès à la sécurité d'occupation des logements (avec titre foncier)	N/A	32,20%	45,48%	60%
31.A pprovisionnement en électricité	63,9% (1993)	73,6% (2001)	82%	100%

OBJECTIF 8 : METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT

Cible 12
Formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile

12.1 - Situation actuelle et tendance

Malgré les surplus pétroliers enregistrés à la faveur des flambées des cours mondiaux pendant ces dernières années, l'évolution du marché du travail reste pour l'essentiel timide. La croissance économique n'a, en effet, pas engendré une dynamique véritablement créatrice d'emplois. Le taux de chômage reste donc élevé au Gabon. Selon les statistiques de l'ONE, il s'élevait en 2005 à plus de 20%.

Par contre, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans semble diminuer depuis quelques années. Il est passé de 9,77% en 2000 à 6,5% en 2005. Cette évolution montre que le chômage structurel est en voie d'être résorbé partie au Gabon.

Graphique 17: Evolution du taux de chômage des jeunes de 15-24 ans de 1990 à 2015 (en %)

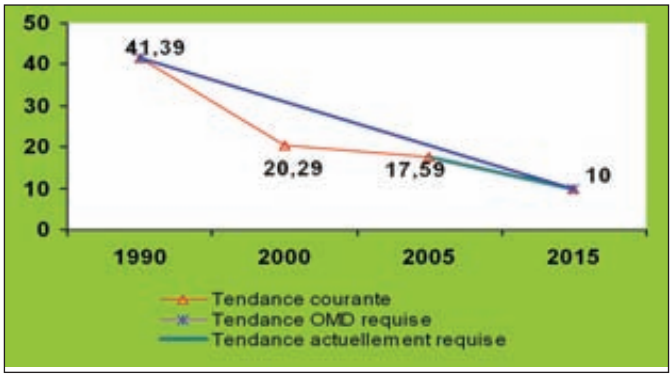

Donnée 1990=valeur 1993; donnée 2000=valeur 2003;
Donnée 2005 (estimation)

Sources : RGPH, EGEP, PNUD

12.2 - Défis pour atteindre la cible

Les défis pour atteindre la cible qui correspond à un taux de chômage des jeunes de 4% sont nombreux. Les ménages citent la création d'emplois comme action prioritaire, quel que soit le lieu de résidence (48% en zone rurale et 67% en zone urbaine). Qu'il s'agisse du lieu ou de la région de résidence, c'est dans les zones où le taux de chômage est le plus élevé que les ménages se déclarent davantage en faveur de cette action. Ce taux de chômage, nettement plus élevé en milieu urbain (17%), est réparti comme suit : Port-Gentil 20%, Libreville 19%, l'Est 18% et l'Ouest 10% .

Les préalables à la mise en place d'un partenariat pour le développement seront donc :

- le soutien aux initiatives des populations rurales relatives au développement de filières porteuses telles que l'agriculture, la transformation agroalimentaire, le petit élevage, etc.
- les mesures visant à encourager les opérateurs du secteur privé pour l'emploi des jeunes ;
- la formation et le recyclage des diplômés de l'enseignement supérieur en vue de faciliter leur intégration dans le circuit de production ;
- l'adéquation de la formation générale et notamment la formation professionnelle aux besoins du marché du travail ;
- l'intégration des possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication, dans les stratégies de formation au sein des institutions à tous les niveaux (primaire, secondaire et supérieur) ;
- la création d'un pôle économique générateur d'emplois à l'exemple de Bélinga.

12.3 - Priorités pour l'aide au développement

Les axes d'intervention recommandés dans le cadre de la mise en place d'un partenariat pour le développement sont :

- l'appui au renforcement des capacités des jeunes pour permettre leur insertion dans le monde du travail ;
- la création d'un observatoire national de l'emploi et de la formation pour favoriser (à travers des initiatives en faveur des partenaires du monde rural) la mise en place d'un cadre de collaboration entre les pouvoirs publics, les ONG et les populations;

- le réaménagement des programmes scolaires en vue d'y introduire l'enseignement de l'informatique et des modules de formation professionnelle dans les secteurs des technologies de pointe;
- la création d'emplois grâce à la mise en œuvre de la stratégie de diversification de l'économie ;
- la création d'unités industrielles de transformation qui accroissent la valeur ajoutée tirée de l'exploitation des ressources naturelles ;
- la création de pôles économiques pourvoyeurs d'emplois nouveaux ;
- l'amélioration du taux de technicité des jeunes ;
- la mise en place des filières techniques ;
- l'application stricte des procédures de mise à la retraite.

Adopter des mesures pour promouvoir et encourager l'initiative privée chez les jeunes.

12.4 - Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de surveillance de l'Environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	**Fort** Moyen Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort **Moyen** Faible
Capacités de traitements statistiques	**Fort** Moyen Faible
Capacités d'analyses statistiques	**Fort** Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources	**Fort** Moyen Faible
Mécanismes d'évaluation et de gestion de l'information	Fort **Moyen** Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort **Moyen** Faible

12.5 - Perspectives

Il ressort du graphique 17 que la cible sera probablement atteinte en 2015, à condition que l'efficacité du système éducatif dans son ensemble s'améliore.

Afin de résorber le chômage qui touche plus de 20% de la population active, l'Etat a créé depuis quelques années l'Office National pour l'Emploi (ONE). Cependant, seule une croissance économique véritable et l'amélioration du niveau et de la qualité de formation des jeunes, seront les meilleurs moyens pour réduire substantiellement le niveau du chômage.

Cible 13
Rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables à tous ceux qui en ont besoin

13.1 - Situation actuelle et tendance

Le principal indicateur utilisé pour cette cible, la proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base à un coût abordable, n'est pas encore mesuré au Gabon.

La promotion des sources d'approvisionnement légales comme solution pour un accès durable à des médicaments de base

13.2 - Défis pour atteindre la cible

L'accès aux médicaments est une priorité. Cependant, cette problématique comprend plusieurs aspects : la politique du générique, l'approvisionnement décentralisé (pharmacies régionales et départementales) pour mieux fournir les structures de bases et relancer leur niveau de fréquentation très faible, la participation des populations, le positionnement des pharmacies privées, l'interdiction des ventes illicites de médicaments.

13.2 - Priorités pour l'aide au développement

Les principaux axes d'intervention recommandés pour rendre les médicaments disponibles et abordables à tous ceux qui en ont besoin sont :

* l'ouverture des pharmacies dans la plupart des localités, et la mise en place d'une politique de subventions pour certains médicaments ;
* l'utilisation de médicaments génériques ;
* l'alignement des dotations budgétaires à l'achat des médicaments sur les besoins réels du pays[18] , etc.

(18) Selon une étude de l'OMS et de la Coopération française, seule ¼ des besoins sont couverts actuellement.

13.3 - Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de surveillance de l'Environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort Moyen **Faible**
Qualité de l'enquête récente	Fort **Moyen** Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort **Moyen** Faible
Capacités d'analyses statistiques	Fort **Moyen** Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources	Fort Moyen **Faible**
Mécanismes d'évaluation et de gestion de l'information	Fort **Moyen** Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort Moyen **Faible**

13.4 - Perspectives

Les perspectives d'évolution de l'environnement pour cette cible sont les mêmes que les autres cibles relevant du domaine de la santé publique. (Cf cibles 5, 6, 7 et 8).

Cible 14
Faire en sorte que les avantages des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) soient accordés à tous

14.1 - Situation actuelle et tendance

La maîtrise des technologies de l'information et de la communication fait désormais partie intégrante des déterminants d'une économie dynamique et connectée au reste du monde. Un pays qui accuserait des retards ou des insuffisances dans ce domaine se condamnerait à l'isolement dans un contexte mondial en pleine et perpétuelle mutation.

L'accès aux moyens de communication modernes (TIC, comprenant le téléphone fixe, le mobile et l'Internet), est plutôt inégalitaire. Les données sur le téléphone fixe révèlent le sous-équipement des ménages qui a prévalu sur l'ensemble de la société avant l'avènement du téléphone mobile. En effet, seulement 1,2% des ménages étaient détenteurs d'un téléphone fixe en 2005 (tableau 8), et les ménages les plus riches étaient les plus nombreux. Depuis quelques années, le téléphone mobile et l'Internet ont connu une progression rapide : 57,5% des ménages disposant aujourd'hui d'un téléphone mobile, et 6,3% accédant à internet.

Vulgariser l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Graphique18 : Evolution de la proportion de ménages disposant d'une ligne téléphonique pour 1000 habitants de 1990 à 2015 (en %)

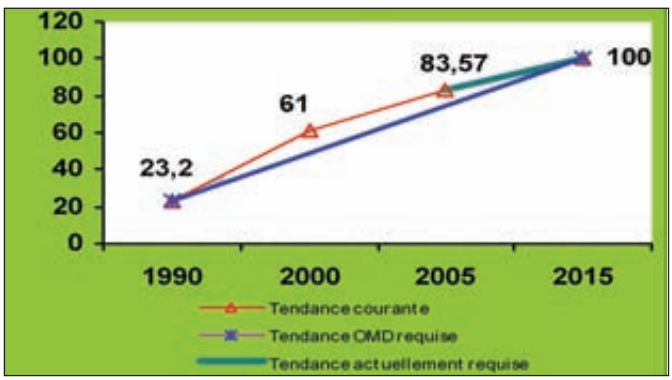

Donnée 1990=valeur 1993; donnée 2000=valeur 2003;
Donnée 2005 (estimation)

Sources : PNUD, Gabon Télécom

L'accès à ces technologies nouvelles varie cependant selon le statut socioéconomique et la région.

* ***Statut socioéconomique*** : Parmi les plus riches, 68,4% sont détenteurs d'un téléphone mobile, alors que pour les plus pauvres ce taux est seulement de 28%.

* ***Région*** : La diffusion du téléphone en milieu urbain atteint 66,3% des ménages, contre 20,9% en zone rurale. Parmi les différentes régions, c'est la région de Port-Gentil qui enregistre la plus forte diffusion avec 72,3% des ménages, alors que trois régions comptent un nombre de ménages inférieur à la moyenne : l'Ouest (45,5% de ménages), le Sud (29,7% des ménages) et l'Est (28,4% des ménages).

Tableau 8 : Nombre moyen de ménages disposant de téléphone et accédant à Internet.

	Fixe	Mobile	Internet
Quintile			
Plus pauvre	0,2	28,0	1,2
Moyen pauvre	0,2	46,9	3,0
Moyen	0,3	55,8	4,7
Moyen riche	1,1	62,0	5,3
Plus riche	2,4	68,4	10,6
Urbain	1,4	66,3	7,6
Rural	0,4	20,9	1,4
Région de résidence			
Libreville	1,2	57,5	6,3
Port-Gentil	1,3	72,3	9,6
Nord	1,8	68,4	10,6
Sud	0,2	29,7	0,4
Est	0,6	28,4	1,1
Ouest	1,2	45,5	2,3
Gabon	1,2	57,5	6,3

Source : Données de l'EGEP

14.2 - Défis pour atteindre la cible

Le principal défi pour atteindre la cible reste la maîtrise, par une grande partie de la population, de l'outil informatique. Une telle maîtrise passe par l'acquisition d'ordinateurs, la connexion au réseau Internet, et l'enseignement de l'informatique dans les milieux scolaires et universitaires.

14.3 Priorités pour l'aide au développement

Pour relever les défis susmentionnés, les axes d'intervention ci-dessous devraient être explorés :

* finalisation et mise en œuvre du plan stratégique des TIC ;
* connexion des établissements d'enseignement secondaire et supérieur ainsi que de formation professionnelle, universitaire et post-universitaire aux TIC ;
* connexion de toutes les administrations publiques aux TIC avec sites web et adresses électroniques (Administration électronique) ;
* réalisation d'un réseau intranet du Gouvernement ;
* réalisation d'un réseau intranet inter- institutions.

14.4 - Aperçu de l'environnement pour le suivi et l'évaluation

Eléments de surveillance de l'Environnement	Appréciations
Capacités de collecte de données	Fort **Moyen** Faible
Qualité de l'enquête récente	Fort **Moyen** Faible
Capacités de traitements statistiques	Fort **Moyen** Faible
Capacités d'analyses statistiques	**Fort** Moyen Faible
Capacités d'intégration des analyses statistiques dans l'élaboration de politiques et de mécanismes d'allocations de ressources	Fort **Moyen** Faible
Mécanismes d'évaluation et de gestion de l'information	Fort **Moyen** Faible
Publication et diffusion de l'information	Fort **Moyen** Faible

14.5 - Perspectives

L'aperçu de la situation par rapport à la cible tel que décrit dans le graphique 18 (page 47), montre que celle-ci serait probablement atteinte en 2015, à condition que l'effort actuel en investissement privé soit maintenu.

De plus en plus de personnes accèdent à une gamme importante d'informations grâce aux relais satellitaires

Depuis plusieurs années en effet, le Gabon s'est engagé dans un processus d'intégration de la société de l'information. Cette politique volontariste s'est matérialisée par la libéralisation du secteur des télécommunications depuis plus de cinq ans et la mise en place d'un cadre réglementaire qui favorise l'investissement privé et encourage la libre concurrence.

Ceci a conduit à la baisse des coûts des communications, à l'amélioration de la qualité des services et à l'augmentation des zones couvertes.

Cette libéralisation s'est accompagnée de la mise en place d'un organe de régulation des télécommunications (ARTEL). Toutefois, le manque de visibilité observé dans la tarification des communications et l'absence d'une concurrence réelle entre les trois opérateurs privés, a amené le Gouvernement à rappeler les obligations contractuelles des différents opérateurs et renégocier les contrats d'exploitation accordés à ces derniers.

Enfin, pour répondre à la demande croissante des opérateurs privés de téléphonie mobile et de services à haute valeur ajoutée, le Gabon s'est connecté au réseau à fibre optique africain SAT 3 WASCQ, afin d'augmenter ses débits de transmission et de disposer de liaisons de transmission stables, aussi bien en direction de la sous région qu'avec le reste du monde.

14.6 - Progrès dans la réalisation de l'OMD et tendances

Indicateurs	1990	2000	2005	2015
32. Taux de chômage des 15 à 24 ans	41,39% (1993)	N/A	17,59%	10%
33. Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base d'un coût abordable	N/A	N/A	N/A	N/A
34. Proportion de ménages disposant d'une ligne téléphonique pour 1000 habitants	23,2%	45,53% (1999)	N/A	N/A
35. Nombre de micro-ordinateurs pour 100 habitants	N/A	N/A	6,3%	50%

OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

1 Eliminer l'extrême pauvreté et la faim

Cible 1 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté.

Cible 2 :Réduire de moitié d'ici 2015, la proportion de la population qui souffre de faim

2 Assurer l'éducation primaire pour tous

Cible 3 : D'ici 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

3 Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes

Cible 4 : Eliminer d'ici 2015, les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire.

4 Réduire la mortalité infantile

Cible 5 : Réduire de deux tiers d'ici 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans

5 Améliorer la santé maternelle

Cible 6 : Réduire de trois quarts d'ici 2015, le taux de mortalité maternelle

6 Combattre le VIH sida, le paludisme et d'autres maladies

Cible 7 :Stopper d'ici 2015, la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle.

Cible 8 : Maîtriser d'ici 2015, le paludisme et d'autres maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.

7 Assurer un environnement durable

Cible 9 : Intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.

Cible 10 : Réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable.

Cible 11 : Améliorer sensiblement d'ici 2015, l'habitat des Gabonais.

8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Cible 12 : Formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile.

Cible 13 :Rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables à tous ceux qui en ont besoin

Cible 14 :Faire en sorte que les avantages des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) soient accordés à tous.

Annexe 1 - Aperçu de la situation au regard du progrès vers la réalisation des OMD
Vue d'ensemble de la situation des OMD au Gabon

Cibles	L'objectif sera-t-il atteint ?			Etat de l'environnement		
OBJECTIF 1 - ELIMINER L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM						
Cible 1 - Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté	Probablement	**Potentiellement**	Invraisemblablement	Fort	**Moyen**	Faible mais s'améliorant
Cible 2 - Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	**Probablement**	Potentiellement	Invraisemblablement	**Fort**	Moyen	Faible mais s'améliorant
OBJECTIF 2 - ASSURER L'EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS						
Cible 3 - D'ici 2015, donner à tous les enfants du Gabon, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	**Probablement**	Potentiellement	Invraisemblablement	**Fort**	Moyen	Faible mais s'améliorant
OBJECTIF 3 - PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES						
Cible 4 - Eliminer d'ici 2015, les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire	**Probablement**	Potentiellement	Invraisemblablement	**Fort**	Moyen	Faible mais s'améliorant
OBJECTIF 4 - REDUIRE LA MORTALITE INFANTILE						
Cible 5 - Réduire de deux tiers d'ici 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq (5) ans	**Probablement**	Potentiellement	Invraisemblablement	**Fort**	Moyen	Faible mais s'améliorant
OBJECTIF 5 - AMELIORER LA SANTE MATERNELLE						
Cible 6 - Réduire de trois quarts d'ici 2015, le taux de mortalité maternelle	**Probablement**	Potentiellement	Invraisemblablement	**Fort**	Moyen	Faible mais s'améliorant

Cibles	L'objectif sera-t-il atteint ?			Etat de l'environnement		
OBJECTIF 6 - COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES						
Cible 7 - D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH et commencé à inverser la tendance actuelle	Probablement	**Potentiellement**	Invraisemblablement	Fort	**Moyen**	Faible mais s'améliorant
Cible 8 -D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	**Probablement**	Potentiellement	Invraisemblablement	Fort	**Moyen**	Faible mais s'améliorant
OBJECTIF 7 - ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE						
Cible 9 - Intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	Probablement	**Potentiellement**	Invraisemblablement	Fort	**Moyen**	Faible mais s'améliorant
Cible 10 - Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable	**Probablement**	Potentiellement	Invraisemblablement	**Fort**	Moyen	Faible mais s'améliorant
Cible 11 - Réussir, d'ici à 2015, à améliorer sensiblement l'habitat des Gabonais vivant dans des taudis	Probablement	**Potentiellement**	Invraisemblablement	Fort	**Moyen**	Faible mais s'améliorant
OBJECTIF 8 - METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT						
Cible 12 - Formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile	**Probablement**	Potentiellement	Invraisemblablement	**Fort**	Moyen	Faible mais s'améliorant
Cible 13 - Rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables à tous ceux qui en ont besoin	Probablement	**Potentiellement**	Invraisemblablement	Fort	Moyen	**Faible mais s'améliorant**
Cible 14 - Faire en sorte que les avantages des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) soient accordées à tous	Probablement	**Potentiellement**	Invraisemblablement	Fort	**Moyen**	Faible mais s'améliorant

Annexe 2 : Evaluation de la qualité des données statistiques disponibles (OMD - GABON)

Objectifs et cibles	Indicateurs	Source des données	Année récente	Institution responsable	Périodicité	Champ	Désagrégation	Utilisation des données dans les politiques	Appréciation de la qualité nationale	Appréciation de la qualité provinciale
OBJECTIF 1 - ELIMINER L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM										
Cible 1 - Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté	1. Proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté	EGEP	2005	DGSEE	3 ans	National	Province Urbain, rural	Fort	Fort	Moyen
	2. Indice d'écart de la pauvreté [incidence de la pauvreté * intensité de la pauvreté]	EGEP	2005	DGSEE	3 ans	National	Province Urbain, rural	Fort	Moyen	Moyen
	3. Part du quintile le plus pauvre dans la consommation nationale	EGEP	2005	DGSEE	3 ans	National	Province Urbain, rural	Fort	Faible	Faible
Cible 2 - Réduire de moitié d'ici 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	4. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	EDSG	2000	DGSEE	5 ans	National	Province Urbain	Fort	Moyen	Moyen
	5. Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique	EBC	1994	DGSEE	5 ans	Urbain	Urbain	Fort	Moyen	Faible
OBJECTIF 2 - ASSURER L'EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS										
Cible 3 - Donner à tous les enfants du Gabon, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	6. Taux net de scolarisation dans le primaire	QUIBB (EGEP)	2005	DGSEE	3 ans	National	Province Urbain, rural	Fort	Fort	Fort
	7. Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième	Annuaire statistique		Ministère de l'Education Nationale	Annuelle	National	Province Urbain, rural	Fort	Moyen	Moyen
	8. Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans	QUIBB (EGEP)	2005	DGSEE	Annuelle	National	Province Urbain	Fort	Fort	Fort

Objectifs et cibles	Indicateurs	Source des données	Année récente	Institution responsable	Périodicité	Champ	Désagrégation	Utilisation des données dans les politiques	Appréciation de la qualité nationale	Appréciation de la qualité provinciale
OBJECTIF 3 - PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES										
Cible 4 - Eliminer d'ici 2005, les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire	9. Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur	EGEP	2005	DGSEE	3 ans	National	Province Urbain, rural	Fort	Fort	Fort
	10. Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes	RGPH	2003	DGSEE	10 ans	National	Province Urbain, rural	Fort	Moyen	Moyen
	Taux d'alphabétisation des femmes de 15 ans et plus par rapport aux hommes en Français	QUIBB (RGPH)	2005	DGSEE	3 ans	National	Province Urbain, rural	Fort	Moyen	Moyen
	11. Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole	EGEP	2005	DGSEE	3 ans	National	Province Urbain	Moyen	Moyen	Faible
	12. Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national	Registres Administratifs	2002	Assemblée Nationale	5 ans	National	National	Fort	Fort	Faible mais s'améliorant
OBJECTIF 4 - REDUIRE LA MORTALITE INFANTILE										
Cible 5 - Réduire de deux tiers d'ici 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq (5) ans	13. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	EDSG	2000	DGSEE	5 ans	National	Region Urbain, rural	Fort	Fort	Moyen
	14. Taux de mortalité infantile	EDSG	2000	DGSEE	5 ans	National	Region Urbain, rural	Fort	Fort	Moyen
	15. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	EGEP	2005	DGSEE	5 ans	National	Region Urbain, rural	Fort	Fort	Fort
OBJECTIF 5 - AMELIORER LA SANTE MATERNELLE										
Cible 6 - Réduire de trois quarts d'ici 2015, le taux de mortalité maternelle	16. Taux de mortalité maternelle	EDSG	2000	DGSEE	5 ans	National	Region	Fort	Moyen	Faible
	17. Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	EDSG	2000	DGSEE	5 ans	National	Region Urbain, rural	Fort	Fort	Moyen

Objectifs et cibles	Indicateurs	Source des données	Année récente	Institution responsable	Périodicité	Champ	Désagrégation	Utilisation des données dans les politiques	Appréciation de la qualité nationale	Appréciation de la qualité provinciale
OBJECTIF 6 - COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES										
Cible 7 - D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle	18. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 49 ans	Rapport annuel	2000	PNLS ONUSIDA	Annuelle	National	Province Urbain, rural	Fort	Moyen	Moyen
	Taux de prévalence du VIH/sida	Rapport annuel	2000	PNLS ONUSIDA	Annuelle	National	Province Urbain, rural	Fort	Moyen	Moyen
	19. Taux d'utilisation de la contraception	EDSG	2000	DGSEE	5 ans	National	Province Urbain, rural	Fort	Fort	Fort
	20. Nombre d'enfants orphelins du sida	Relevés Administratifs		PNLS	Annuelle	National	Urbain	Moyen	Faible	Faible
Cible 8 - D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	21. Taux d'incidence du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans	Relevés Administratifs		Ministère de la Santé	Annuelle	National	Urbain	Fort	Moyen	Faible
	21a. Taux brut de mortalité des enfants due au paludisme	Relevés Administratifs		Ministère de la Santé	Annuelle	National	Urbain	Fort	Moyen	Faible
	21b. Taux de prévalence de la tuberculose	Relevés Administratifs	2000	Ministère de la Santé	Annuelle	National	Urbain	Fort	Faible	Faible
	21c. Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée sous surveillance directe	Relevés Administratifs		Ministère de la Santé	Annuelle	National	Urbain	Fort	Moyen	Faible

Objectifs et cibles	Indicateurs	Source des données	Année récente	Institution responsable	Périodicité	Champ	Désagrégation	Utilisation des données dans les politiques	Appréciation de la qualité nationale	Appréciation de la qualité provinciale
OBJECTIF 7 - ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE										
Cible 9 - Intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	25. Proportion de zones forestières	Relevés Administratifs	2005	Ministère de l'économie Forestière	Annuelle	National	National	Fort	Moyen	Moyen
	26. Superficie des terres protégées pour préserver la biodiversité	Rapport	2005	Centre National des Parcs Nationaux	Annuelle	National	Province	Fort	Moyen	Moyen
	27. PIB par unité d'énergie consommée (rendement énergétique)	Rapport		Banque Mondiale	Annuelle	National	National	Fort	Fort	Fort
	28. Émissions de gaz à effet de serre(par habitant) et consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone (CFC)	Rapport	1994	DGSEE	Annuelle	National	National	Fort	Moyen	Moyen
	29. Proportion des ménages utilisant des combustibles solides	EGEP	2005	DGSEE	3 ans	National	Province, National,Urbain	Moyen	Faible	Faible
Cible 10 - Réduire de moitie d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable	30. Proportion des ménages ayant accès à une source d'eau meilleure	EGEP	2005	DGSEE	3 ans	National	Province, National,Urbain	Fort	Moyen	Faible
Cible 11 - Réussir, d'ici à 2015, à améliorer sensiblement la vie des Gabonais vivant dans des taudis	31. Proportion des ménages ayant accès à un meilleur système d'assainissement	EGEP	2005	DGSEE	3 ans	National	Province, National,Urbain	Fort	Moyen	Faible
	32. Proportion de la population ayant accès à la sécurité d'occupation des logements	EGEP	2005	DGSEE	3 ans	National	Province, National,Urbain	Fort	Faible	Faible
	Approvisionnement en électricité	EGEP RGPH PAPSUT	2005	DGSEE	3 ans	National	Province, National,Urbain	Fort	Moyen	Faible

Objectifs et cibles	Indicateurs	Source des données	Année récente	Institution responsable	Périodicité	Champ	Désagrégation	Utilisation des données dans les politiques	Appréciation de la qualité nationale	Appréciation de la qualité provinciale
OBJECTIF 8 - METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT										
Cible 12 - Formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile	45. Taux de chômage des 15 à 24 ans	RGPH	2005	DGSEE	10 ans	National	Province Urbain- rural	Fort	Moyen	Moyen
Cible 13 - Rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables à tous ceux qui en ont besoin	46. Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base d'un coût abordable	Relevés administratifs		Ministère de la Santé	Annuelle	National	Province Urbain	Faible	Faible	Faible
14 - Faire en sorte que les avantages des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) soient accordés à tous	47. Proportion de ménages disposant d'une ligne téléphonique pour 1000 habitants	EGEP Annuaire TBS	2005	DGSEE Gabon Télécom DGE	Annuelle	National	Province Urbain- rural	Fort	Fort	Fort
	Proportion de ménages ayant accès à Internet	EGEP Annuaire	2005	DGSEE Gabon Télécom	Annuelle	National	Province Urbain- rural	Fort	Fort	Fort
	48. Nombre de micro-ordinateurs pour 100 habitants et nombre d'internautes							Faible	Faible	Faible

Annexe 3 : Situation et tendance des indicateurs de suivi des OMD au GABON

Objectifs et cibles	Indicateurs	Source des données	1990	1993	1997	2000	2003	2004	2005	2015
OBJECTIF 1 - ELIMINER L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM										
Cible 1 - Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté	1. Proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté	EBC EGEP BM	N/A	27%	23%	25%	N/A	N/A	33%	13,5%
	2. Indice d'écart de la pauvreté [incidence de la pauvreté * intensité de la pauvreté]	EBC EGEP	N/A	11%	N/A	N/A	N/A	N/A	10%	5,5%
	3. Part du quintile le plus pauvre dans la consommation nationale	EGEP	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Cible 2 - Réduire de moitié d'ici 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	4. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	EDSG MSPP	N/A	10%	N/A	14%	N/A	N/A	N/A	5%
	5. Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique	EBC	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
OBJECTIF 2 - ASSURER L'EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS										
Cible 3 - Donner à tous les enfants du Gabon, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	6. Taux net de scolarisation dans le primaire	EGEP RGPH MEN	T=87,66% G=87,67% F=87,64%	T=88,38% G=88,40% F=88,36%		T=88,38% G=88,40% F=88,37%	T=90,80% G=91,26% F=90,27%	T=91,02% G=91,51% F=90,52%	T=92% G=92% F=91%	100%
	7. Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième	MEN	N/A	N/A	N/A	11,1% (2001)	N/A	N/A	N/A	100%
	8. Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans	EGEP RGPH	N/A	T=91,66% G=93,04% F=90,40%	N/A	N/A	N/A	T=93,63% G=94,28% F=93,02%	T=94,04% G=94,63% F=93,43%	100%

Objectifs et cibles	Indicateurs	Source des données	1990	1993	1996	2000	2003	2004	2005	2015
OBJECTIF 3 - PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES										
Cible 4 - Eliminer d'ici 2005, les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire	9. Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur	EGEP RGPH MEN	PRI=99,16 SEC=81,49 SUP=51,28	PRI=101,34 SEC=86,52 SUP=56,49	PRI = 97,51 SEC =99,51 SUP= 70,75	PRI = 97,51 SEC =99,51 SUP= 70,75	PRI = 97,01 SEC =105,65 SUP= 77,92	PRI = 109,20 SEC = 107,8 SUP=80,47	PRI = 96,69 SEC = 109,9 SUP=83,10	100%
	10. Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes	EGEP RGPH	N/A	97,16%	N/A	N/A	98,66%	N/A	98,73%	100%
	Taux d'alphabétisation des femmes de 15 ans et plus par rapport aux hommes en Français	EGEP RGPH	N/A	83,04%	N/A	N/A	94,98%	N/A	N/A	100%
	11. Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole	EGEP RGPH	N/A	29,80%	N/A	N/A	31,89%	N/A	N/A	50%
	12. Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national	Assemblée Nationale SENAT	ASS=14,2% (1985-1990)	N/A	ASS=5% (1990-1996)	ASS=10,83% (2001) SEN=14,28 →	12,32% (2001-2002)	N/A	N/A	20%
OBJECTIF 4 - REDUIRE LA MORTALITE INFANTILE										
Cible 5 - Réduire de deux tiers d'ici 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq (5) ans	13. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	EDSG MSPP	N/A	155 p.1000 (1992)	132 p.1000* (BM)	91,4 p.1000	91 p.1000* (BM)	N/A	60 p.1000	31,5 p.1000
	14. Taux de mortalité infantile	EDSG MSPP PNUD	N/A	65,2 p.1000	N/A	61,1 p.1000	60 p.1000	N/A	N/A	21,7 p.1000
	15. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	EDSG PEV PNUD	13,02% (estimation)	N/A	N/A	44,2%	55% (2002)	N/A	81,73%	100%
OBJECTIF 5 - AMELIORER LA SANTE MATERNELLE										
Cible 6 - Réduire de trois quarts d'ici 2015, le taux de mortalité maternelle	16. Taux de mortalité maternelle	EDSG	600 p.100000 (1988)	N/A	N/A	519 p.100000	420 p.1000000 (2002)	N/A	N/A	150 p.100000
	17. Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	EDSG MSPP	62% (estimation)	N/A	N/A	87,3%	N/A	N/A	N/A	95%

Objectifs et cibles	Indicateurs	Source des données	1990	1993	1996	2000	2003	2004	2005	2015
OBJECTIF 6 - COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES										
Cible 7 - D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/Sida et commencé à inverser la tendance actuelle	18. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 49 ans	EDSG PNLS	2%	N/A	N/A	4,9%	N/A	5,42%	N/A	2%
	Taux de prévalence du VIH/Sida	EDSG PNLS ONUSIDA	2,2% (1989) 2,8% (1991)	N/A	N/A	7,7%	8,1%	N/A	N/A	2%
	19. Taux d'utilisation de la contraception	EDSG	N/A	N/A	N/A	F=35,6% H=53,4%	N/A	N/A	N/A	F=70% H=75%
	20. Nombre d'enfants orphelins du sida	PNLS	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Cible 8 - D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	21. Taux d'incidence du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans	MSPP	20,76%	N/A	16,28%	N/A	N/A	4,9%	N/A	4%
	21a. Taux brut de mortalité des enfants due au paludisme	MSPP	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	21b. Taux de prévalence de la tuberculose	MSPP	150 p.100000	N/A	N/A	N/A	153 p.100000	N/A	N/A	137,7 p.100000
	21c. Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée sous surveillance directe	MSPP	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Objectifs et cibles	Indicateurs	Source des données	1990	1993	1996	2000	2003	2004	2005	2015
OBJECTIF 7 - ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE										
Cible 9 - Intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	25. Proportion de zones forestières	MEF	N/A	N/A	85%	85%	85%	85%	85%	85%
	26. Superficie des terres protégées pour préserver la biodiversité (Km^2)	CNPN WCS NGS	N/A	N/A	29200 (2002)	30120	30120	30120	30120	30120
	27. PIB par unité d'énergie consommée (rendement énergétique)	BM	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	28. Émissions de dioxyde de carbone (par habitant) (KgECO2°) et consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone (CFC)	MEF	N/A	8267,2 (1994)	N/A	8600	N/A	N/A	6900	3000
	29. Proportion des ménages utilisant des combustibles solides	EGEP RGPH	N/A	39,70%	N/A	N/A	28,6%	N/A	31,61%	15%
Cible 10 - Réduire de moitie d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable	30. Proportion des ménages ayant accès à une source d'eau meilleure	EGEP RGPH	N/A	57,9%	67% (1995)	N/A	79,80%	N/A	84% (82,50%)	95%
Cible 11 - Réussir, d'ici à 2015, à améliorer sensiblement la vie des Gabonais vivant dans des taudis	31. Proportion des ménages ayant accès à un meilleur système d'assainissement :	EGEP RGPH PAPSUT EBSP	N/A	25%	N/A	N/A	28,97%	45%	45,40%	75%
	* Ordures ménagères		N/A	33%	N/A	N/A	38,4%	N/A	40,81%	75%
	* Toilettes (chasse)		N/A	18%	N/A	N/A	23,25%	N/A	38,3%	75%
	* Eaux usées (puisard)		N/A	10%	N/A	N/A	19,3%	N/A	31,8%	75%
	32. Proportion de la population ayant accès à la sécurité d'occupation des logements	EGEP RGPH PAPSUT	N/A	25%	N/A	32,20%	N/A	N/A	N/A	60%
	Approvisionnement en électricité	EGEP RGPH PAPSUT	N/A	63,9%	N/A	73,6% (2001)	78%	N/A	82%	100%

Objectifs et cibles	Indicateurs	Source des données	1990	1993	1996	2000	2003	2004	2005	2015
OBJECTIF 8 - METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT										
Cible 12 - Formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile	45. Taux de chômage des 15 à 24 ans	EGEP RGPH ONE TBS-DGE	N/A	**41,39%**	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	10%
Cible 13 - Rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables à tous ceux qui en ont besoin	46. Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base d'un coût abordable	MSPP	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
14 - Faire en sorte que les avantages des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) soient accordés à tous	47. Proportion de ménages disposant d'une ligne téléphonique pour 1000 habitants	OPT DGE	23,2%	27,7%	32,5%	43,5%*	58,62%*	N/A	69,39%*	75%
	Proportion de ménages ayant accès à Internet	EGEP	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	6,3%	50%
	48. Nombre de micro-ordinateurs pour 100 habitants et nombre d'internautes		N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Lignes téléphoniques : 61,01% (199) (*) Estimation